Ontario

Ministère de l'Éducation

Le curriculum de l'Ontario de la 1re à la 8e année

Actualisation linguistique en français et Perfectionnement du français

ALF PDF

2002

Table des matières

Introduction 3
L'actualisation linguistique en français et le perfectionnement du français dans les écoles de langue française en Ontario 3
Les modes de prestation des programmes 4
Les caractéristiques du programme-cadre d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français 5
Les programmes de la maternelle et du jardin d'enfants 6
L'intégration 6
Le rôle de l'élève 6
Le rôle du personnel enseignant 7
Le rôle de l'école 7
Le rôle des parents 7
L'élève en difficulté 8
Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage 8
Les attentes et les contenus d'apprentissage 10

Grille d'évaluation du rendement 11

Programme d'actualisation linguistique en français 13
Planification du programme d'actualisation linguistique en français 13
L'importance de la langue première 13
La construction des savoirs 14
Les domaines d'étude du programme d'actualisation linguistique en français 14
Années d'études :
1re année 16
2e année 19
3e année 22
4e année 26
5e année 30
6e année 34
7e année 38
8e année 42

Cette publication est postée dans le site Web du ministère
à l'adresse suivante : http://www.edu.gov.on.ca.

Programme de perfectionnement du français 46
Planification du programme de perfectionnement du français 46
Les domaines d'étude du programme de perfectionnement du français 46

Années d'études :
1re année 48
2e année 51
3e année 55
4e année 59
5e année 63
6e année 67
7e année 71
8e année 75

Lexique 79

Introduction

Le curriculum de l'Ontario, de la 1re à la 8e année – Actualisation linguistique en français et Perfectionnement du français, 2002 sera mis en œuvre à partir de l'automne 2002 dans les écoles élémentaires de l'Ontario. Le présent document remplace le programme-cadre *Actualisation linguistique en français et Perfectionnement du français, 1994*.

L'actualisation linguistique en français et le perfectionnement du français dans les écoles de langue française en Ontario

L'école de langue française se caractérise par sa diversité linguistique et culturelle. La grande majorité des élèves inscrits à l'école de langue française est issue de familles francophones. Leurs compétences en français reflètent leur expérience personnelle de la langue ici, en Ontario français, dans d'autres provinces canadiennes et dans les divers pays de la francophonie mondiale.

D'autres élèves, provenant de familles où l'anglais est la langue prédominante de communication au foyer, ont toutefois une connaissance limitée du français. Ces élèves doivent se familiariser avec le français courant ainsi que le vocabulaire connexe aux matières enseignées à l'école afin de pouvoir suivre le programme d'études ordinaire. Cibler le développement des compétences langagières de ces élèves est essentiel dans la mesure où ces compétences sont la clé d'accès à l'apprentissage et aux études.

L'école de langue française accueille aussi chaque année en provenance de l'étranger, surtout de pays où le français est la langue d'enseignement ou d'administration publique, de nouveaux élèves parlant français[1]. Certains de ces élèves récemment installés en Ontario ont connu une scolarisation très différente de celle offerte ici, ont subi des interruptions dans leur scolarité ou sont peu scolarisés. Aider ces élèves à se familiariser avec leur nouvel environnement et à combler au besoin des retards en lecture, en écriture ou en mathématiques est une priorité car le bon déroulement de leurs études en dépend, de même que leur épanouissement personnel et leur insertion sociale.

L'école franco-ontarienne est tenue d'offrir des programmes qui répondent aux besoins de l'ensemble de sa clientèle, qui englobe les élèves ayant droit à une éducation en langue française aux termes de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* et de la *Loi sur l'éducation de l'Ontario* ainsi que ceux et celles qui sont agréés par le comité d'admission en vertu de la *Loi sur l'éducation*. Afin de pourvoir aux besoins particuliers des élèves qui ne peuvent suivre immédiatement le programme d'études ordinaire pour des raisons linguistiques, culturelles ou d'ordre scolaire, l'école doit mettre en œuvre les programmes d'actualisation linguistique en français (ALF) et de perfectionnement du français (PDF).

Ces deux programmes sont distincts parce qu'ils s'adressent à des élèves présentant des besoins fort différents. Cependant, tous deux visent le développement de compétences en vue d'une intégration rapide au programme d'études ordinaire.

1. Dans certains cas, l'élève s'exprime dans une variété de français très différente du français standard.

Le programme d'actualisation linguistique en français s'adresse à l'élève qui a une connaissance limitée ou très limitée du français. Il vise l'acquisition d'une connaissance suffisante de la langue pour communiquer et apprendre de même que le développement des compétences langagières connexes indispensables à la poursuite des études. Il favorise aussi le développement d'une attitude positive face à l'utilisation du français, l'objectif étant de faire en sorte que l'élève se serve de cet instrument qu'est la langue française pour communiquer, penser, apprendre et construire son identité culturelle.

Le programme de perfectionnement du français répond à deux préoccupations majeures concernant les élèves parlant français qui sont originaires de l'étranger et installés en Ontario depuis peu. D'une part, le programme vise à assurer le développement de compétences en lecture, en écriture et en mathématiques chez ces élèves qui accusent des retards dans ces domaines parce qu'ils n'ont pu fréquenter l'école régulièrement ou ont subi des interruptions dans leur scolarité. D'autre part, le programme vise aussi à familiariser ces élèves avec leur nouvel environnement scolaire et socioculturel afin qu'ils s'y sentent plus à l'aise et puissent entreprendre leurs études avec confiance. L'élève qui a suivi une scolarité régulière dans son pays d'origine pourra également bénéficier de ce programme si l'on estime qu'une mise à jour de ses acquis est nécessaire ou que son insertion dans le programme d'études ordinaire en serait facilitée.

L'information commune aux deux programmes, telle leurs modes de prestation, les caractéristiques du programme-cadre et la grille d'évaluation du rendement, est présentée dans les pages qui suivent. Le document se scinde ensuite en deux parties. Le programme d'actualisation linguistique en français figure dans la première partie et le programme de perfectionnement du français dans la seconde.

Les modes de prestation des programmes

L'école adoptera, selon les besoins particuliers de ses élèves, l'un ou l'autre mode de prestation ci-après, ou les deux, pour dispenser les programmes d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français.

Le mode de soutien intensif. Ce mode convient particulièrement bien à l'élève :

- qui parle peu ou pas le français et doit acquérir rapidement une connaissance suffisante de la langue pour communiquer et apprendre.
- qui, ayant peu fréquenté l'école ou vécu des interruptions dans sa scolarité, doit suivre la composante scolarisation du programme de perfectionnement du français.
- qui doit acquérir les connaissances du domaine Initiation à la société canadienne du programme de perfectionnement du français pour se familiariser avec les référents culturels nécessaires à la compréhension des gens de son entourage et des textes scolaires et pour s'intégrer plus facilement à la classe ordinaire de rattachement.

Selon ce mode, l'élève inscrit au programme d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français peut être placé dans un groupe distinct, y effectuer des apprentissages une grande partie de la journée, c'est-à-dire pendant **plus de 150 minutes,** et être intégré à la classe ordinaire, par exemple pour les leçons et activités d'éducation physique et d'éducation artistique qui offrent à l'élève de grandes possibilités d'interaction avec ses camarades.

Toutefois, dans les endroits où le nombre ne le permet pas ou pour des considérations d'ordre pédagogique, l'élève qui démontre les mêmes besoins peut être placé dans la classe ordinaire et recevoir pour la majeure partie de la journée l'aide individuelle d'une enseignante ou d'un enseignant-ressource ou d'une monitrice ou d'un moniteur sous la supervision d'une enseignante ou d'un enseignant.

Le mode de soutien partiel. Ce mode convient à l'élève :

- qui est inscrit au programme d'actualisation linguistique en français, qui comprend et connaît suffisamment le français pour répondre à certaines attentes prescrites dans le programme d'études ordinaire mais a besoin d'une aide ponctuelle pour comprendre des concepts mal maîtrisés.
- qui est inscrit au programme de perfectionnement du français, qui a acquis des notions de base en lecture, en écriture, en mathématiques et dans le domaine Initiation à la société canadienne mais n'est pas encore prêt à suivre le programme d'études ordinaire.
- qui a besoin d'aide pour assurer son intégration et sa réussite dans le programme d'études ordinaire.

Selon ce mode, l'élève suit le programme d'études ordinaire et reçoit quotidiennement une aide adaptée à ses besoins, dans la classe ordinaire ou à l'extérieur de la classe, durant une période de **moins de 150 minutes** par jour.

Quels que soient les modes de prestation choisis, les responsables des programmes d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français collaboreront avec le personnel enseignant du programme d'études ordinaire afin de planifier et d'organiser des activités d'apprentissage permettant l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires pour intégrer le plus rapidement possible la classe ordinaire de rattachement.

L'apprentissage d'une langue étant un processus cumulatif qui se développe grâce à l'interaction sociale, il ne faut pas s'attendre à ce que l'élève parle français avec l'aisance de celui ou celle dont c'est la langue première pour l'intégrer au programme d'études ordinaire. C'est un long processus, principalement en milieu minoritaire où, pour un certain nombre d'élèves, le français n'est utilisé qu'en contexte scolaire.

Les caractéristiques du programme-cadre d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français

Le programme-cadre d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français est structuré de la même façon que les autres programmes-cadres du curriculum de l'Ontario en ce sens qu'il prévoit la gradation des apprentissages de la 1re à la 8e année. Ainsi, la première année d'études du programme d'actualisation linguistique est le point d'entrée de l'élève qui n'a aucune connaissance du français. Pour l'élève du programme de perfectionnement du français qui ne sait ni lire ni écrire, la première année constitue le point d'entrée. Rappelons cependant que l'élève inscrit en ALF ou en PDF ne suit pas le programme tout au long de ses études élémentaires mais seulement le temps d'acquérir suffisamment de connaissances et de compétences pour suivre le programme d'études ordinaire.

La structure de ce programme-cadre permet par ailleurs de déterminer, selon l'âge et les antécédents scolaires de l'élève, le placement initial qui lui conviendrait le mieux. Ceci étant dit, il faut s'assurer que l'élève arrivant en 3e année, par exemple, possède bien les équivalences des années d'études précédentes avant de lui dispenser l'enseignement prévu en 3e année. Enfin, l'élève inscrit en ALF ou en PDF peut joindre la classe ordinaire de rattachement en tout temps à partir du moment où on l'estime en mesure de suivre le programme d'études ordinaire.

Les programmes de la maternelle et du jardin d'enfants

Les écoles de langue française de l'Ontario accueillent dès la maternelle des enfants issus de familles dont l'anglais est la langue de communication au foyer et qui, de ce fait, ont souvent une connaissance limitée du français. Les activités d'apprentissage des programmes de la maternelle et du jardin d'enfants visent, autre autres, à développer chez les enfants une compétence langagière en français. Ces programmes leur permettent notamment de se former l'oreille aux sonorités du français, d'acquérir du vocabulaire et des structures de phrases simples et utilitaires par le jeu et la manipulation, de découvrir et d'utiliser des produits médiatiques en langue française, et de s'initier à certaines caractéristiques culturelles de la francophonie ontarienne, ce qui favorisera leur intégration au milieu scolaire de langue française. Pour les enfants qui parlent français et qui sont originaires de l'étranger, c'est leur intégration à la société d'accueil qui s'en trouve facilitée. Dans les deux cas, la fréquentation des programmes de la maternelle et du jardin d'enfants des écoles de langue française se révèle particulièrement avantageuse, puisque à la fin de ces programmes les enfants sont mieux préparés pour entreprendre la 1re année.

L'intégration

Le personnel enseignant le programme d'études ordinaire devra porter une attention particulière à l'élève provenant du programme d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français. Il veillera en particulier à ce que l'élève comprenne et assimile la terminologie propre aux diverses matières, développe les compétences fondamentales requises dans ces matières et se familiarise avec les références culturelles propres à la société canadienne française.

Lorsqu'il est convenu que l'élève démontre les compétences et les connaissances nécessaires pour intégrer le programme d'études ordinaire, un accompagnement individualisé et adapté à ses besoins pourrait dans certains cas être envisagé pour faciliter sa transition et favoriser sa réussite scolaire.

Le rôle de l'élève

La réussite scolaire est directement liée à l'effort déployé par l'élève. Il lui faut assumer la responsabilité de son apprentissage pour tirer pleinement profit de l'enseignement reçu à l'école. L'apprentissage d'une nouvelle langue, l'adaptation à un nouveau pays ou l'apprentissage de l'écrit constituent un réel défi pour l'élève. Il lui faut cependant parvenir à surmonter ces difficultés pour mener à bien ses études et s'épanouir dans son nouveau milieu linguistique et culturel. Le développement d'un sentiment d'appartenance à la culture francophone ou à la société canadienne fait du reste partie intégrante de son apprentissage. Le personnel enseignant l'encouragera sans cesse à persévérer dans ses efforts et préconisera l'adoption de bonnes habitudes de travail afin que l'élève puisse démontrer un comportement responsable.

Le rôle du personnel enseignant

Le personnel enseignant du programme d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français doit offrir aux élèves un environnement stimulant et favorable à l'apprentissage en français. Il lui revient de choisir du matériel et des ressources appropriés, qui mettront les élèves à l'aise en plus de susciter la participation de tous, de prévoir une gamme de stratégies et d'activités afin d'entretenir leur enthousiasme et de renforcer leur motivation. Il lui faut aussi graduer l'apprentissage et adapter l'enseignement aux besoins et aux capacités des élèves.

Dans le même ordre d'idée, les enseignantes et enseignants veilleront à ce que le répertoire linguistique et culturel des élèves soit valorisé et leurs efforts reconnus. Des attitudes et des pratiques pertinentes conjuguées à une bonne gestion de la classe et à une pédagogie adaptée sont des éléments clés de l'enseignement dispensé à la clientèle hétérogène des programmes d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français. Il faut que chaque élève se sente à sa place et comprenne qu'elle ou il peut mener ses études à terme. Ce climat empreint du respect de la personne doit non seulement se refléter dans l'enseignement mais aussi dans les comportements. Le personnel enseignant joue un rôle important à cet égard puisque les élèves prennent modèle sur lui. Un environnement scolaire de cette qualité ne peut qu'accroître la motivation et les chances de réussite de l'élève du programme d'ALF ou de PDF.

Le rôle de l'école

Le premier contact avec l'école doit être une expérience positive et constructive pour les élèves et leur famille. L'accueil qui leur est fait et l'inscription à l'école sont en effet bien plus que de simples formalités. C'est l'occasion d'établir un dialogue avec les parents, de leur expliquer que l'école a la capacité de répondre adéquatement aux besoins éducatifs de leur enfant et de résorber le cas échéant le malaise dû à la désorientation linguistique ou culturelle que l'on constate parfois chez les familles nouvellement installées au pays. Ces premières rencontres peuvent avoir des répercussions importantes sur les relations ultérieures entre l'école et la famille et par conséquent un impact sur l'apprentissage de l'élève. Il importe donc qu'elles soient préparées avec soin. L'école veillera en particulier à ce que l'ensemble de son personnel fasse preuve d'ouverture dans ses rapports avec les élèves et les parents. Elle s'efforcera aussi d'établir des liens solides avec le milieu communautaire et tentera d'entretenir des relations régulières et fructueuses avec les parents. À cet égard, on pourra par exemple développer un réseau d'agents de liaison ou d'interprètes.

Le rôle des parents

Des recherches démontrent que les élèves fournissent un meilleur rendement scolaire quand leurs parents participent activement à leur apprentissage. Les parents ont donc un rôle important à jouer à cet égard. La lecture des programmes-cadres composant le curriculum de l'Ontario leur permet de s'informer sur les apprentissages que leur enfant effectue à l'école. Les parents peuvent ainsi poser au personnel enseignant des questions précises sur les progrès et le rendement scolaire de leur enfant; leurs rencontres sont donc plus fructueuses. Connaissant les attentes et contenus d'apprentissage propres à chaque matière, ils peuvent aussi interpréter le bulletin scolaire de leur enfant de façon éclairée et collaborer plus étroitement avec l'enseignante ou l'enseignant en vue de favoriser sa réussite scolaire. Les parents peuvent manifester leur

intérêt pour l'apprentissage de leur enfant de bien des façons, entre autres en valorisant la langue et la culture françaises, en offrant à leur enfant de multiples occasions de divertissement et de socialisation qui lui permettent d'enrichir sa connaissance du français, en aidant leur enfant à faire ses devoirs, en assistant aux réunions de parents et en participant aux activités de l'école.

Venant d'un milieu très différent de celui du pays d'accueil, certains parents d'élèves inscrits au programme de perfectionnement du français rencontrent des difficultés aussi importantes que leurs enfants. Eux aussi doivent en effet s'adapter à leur nouvel environnement. Il convient toutefois de sensibiliser ces parents à la nécessité de travailler de pair avec le personnel enseignant pour développer chez leur enfant une image positive de soi et promouvoir un sentiment d'appartenance à la fois à sa communauté d'origine et à son pays d'accueil. L'école tentera de rejoindre ces familles par l'entremise de son réseau de personnes-ressources dans le but d'établir avec elles des liens qui favoriseront la communication, l'échange et la participation.

L'élève en difficulté

Le curriculum de l'Ontario prévoit la prestation de programmes et de services répondant aux besoins particuliers des élèves identifiés comme des élèves en difficulté, incluant l'adaptation du programme-cadre d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français.

Si le comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) identifie un élève inscrit au programme d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français comme étant un élève en difficulté, on élaborera un plan d'enseignement individualisé (PEI) pour adapter le programme d'actualisation linguistique en français ou de perfectionnement du français de l'élève.

Il convient cependant de faire une mise en garde. L'élève qui parle difficilement la langue d'enseignement ou n'a pas eu la chance d'acquérir les savoirs de base à l'écrit n'est pas en mesure de démontrer tous ses acquis. Cette méconnaissance de la langue d'enseignement ou de sa forme écrite ne fait pas de cet élève un élève en difficulté. Chaque élève ayant un rythme et un style d'apprentissage propres, il faut prévoir une période d'observation adéquate pour lui permettre de démontrer ses compétences et ses capacités.

Dans le cas de l'élève inscrit au programme de perfectionnement du français, on doit s'assurer, avant de faire appel au CIPR, que ce n'est pas une incompréhension de la langue utilisée dans le contexte scolaire ou une méconnaissance de nos codes culturels qui empêchent l'élève de réussir à l'école.

Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage

L'environnement

Il est important de créer un milieu sécurisant où l'élève se sente accepté afin que celui-ci ou celle-ci n'ait pas peur de s'exprimer.

L'environnement de la classe doit être stimulant; il faut offrir à l'élève des possibilités de développer son autonomie. Par exemple, on pourrait identifier les objets de la classe à l'aide d'étiquettes, aménager un coin pour l'écoute de chansons, de poèmes, de contes, et réserver un autre coin de la classe pour la lecture.

La démarche

En début d'apprentissage, la priorité est placée sur les besoins langagiers de l'élève dans des situations de communication authentiques. Il faut aider l'élève à acquérir le langage utilitaire qui lui permettra de fonctionner en salle de classe de la façon la plus autonome possible.

Il importe de proposer aux élèves des activités qui misent sur les interactions sociales et de les faire travailler en équipe de deux ou en petits groupes. C'est cette interaction avec d'autres qui permet l'acquisition de la langue et c'est au sein de petits groupes que les élèves sont les plus portés à s'exprimer.

Il importe également d'adapter son enseignement selon les divers besoins des élèves de sa classe, chaque élève ayant son rythme et son style d'apprentissage propres ainsi que des expériences et des connaissances langagières différentes.

Le personnel enseignant prendra soin d'intégrer son évaluation dans la démarche d'apprentissage. Il pourra aussi trouver très utile d'incorporer à son enseignement les technologies de l'information et de la communication (TIC).

L'apprentissage

Le personnel enseignant pourra recourir aux stratégies suivantes pour faciliter l'apprentissage du français :

- utiliser un débit naturel et prendre garde de ne pas parler trop rapidement;
- utiliser un langage clair et précis en évitant les termes inconnus si la situation ne le justifie pas;
- se servir, en début d'apprentissage ou lors de l'introduction d'un nouveau thème, d'indices visuels pour attirer l'attention et faciliter la compréhension. Les consignes et le vocabulaire devraient être associés aux référents; on pourrait, par exemple, montrer des objets ou des photos. Ainsi, en premier, l'enseignement repose beaucoup sur le contexte; graduellement, on initie l'élève à une décontextualisation et, finalement, l'élève pourra transférer ses acquis dans des situations semblables;
- partir du vécu et des connaissances de l'élève;
- prendre soin de vérifier si l'élève comprend;
- élaborer des activités reposant sur de véritables situations de communication et permettre à chacun de participer aux échanges verbaux;
- donner à l'élève le temps de structurer sa réponse après lui avoir posé une question;
- suggérer à l'élève des stratégies compensatoires pour l'aider à se faire comprendre. Par exemple, l'élève pourrait utiliser le mime, faire des gestes, dessiner, paraphraser, recourir à des synonymes;
- intégrer les divers domaines d'étude du programme-cadre pour optimiser l'apprentissage;
- présenter le vocabulaire propre à chaque matière scolaire pour aider l'élève à en comprendre le contenu.

Les attentes et les contenus d'apprentissage

À chacun des domaines du programme-cadre d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français correspondent des attentes et des contenus d'apprentissage. Les attentes décrivent, de façon générale, les connaissances et les habiletés dont l'élève a besoin pour progresser dans le programme ou intégrer la classe ordinaire de rattachement. Ces connaissances et habiletés sont explicitées dans des contenus d'apprentissage.

Les rubriques sous lesquelles figurent les contenus d'apprentissage ne visent pas le cloisonnement des apprentissages. Cette répartition a simplement pour objet d'aider l'enseignante ou l'enseignant à mieux cibler son enseignement et à planifier les activités d'apprentissage. Par ailleurs, des exemples sont reliés aux attentes et aux contenus d'apprentissage pour illustrer la portée des apprentissages ou le degré de complexité recherché. Ils sont fournis à titre indicatif seulement et ne constituent en aucun cas une liste exhaustive ou obligatoire de notions proposées. À l'appui des attentes et des contenus d'apprentissage ciblés pour chaque année d'études est assortie une liste des notions linguistiques à l'étude, présentée sur fond ombré.

Grille d'évaluation du rendement

La grille d'évaluation du rendement identifie les quatre compétences s'appliquant à tous les domaines du programme-cadre d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français. Ces compétences regroupent globalement l'ensemble des attentes des deux programmes. Ce sont : Connaissance et compréhension, Raisonnement / Résolution de problèmes, Communication / Organisation des idées, et Respect des conventions et des procédures. Il y a quatre niveaux de rendement pour chaque compétence, lesquels sont définis au moyen de descripteurs.

Le personnel enseignant peut utiliser la grille d'évaluation du rendement pour :

- planifier l'enseignement de la matière et l'évaluation des attentes;
- identifier des exemples de travaux d'élèves reflétant les niveaux de rendement;
- offrir aux élèves une rétroaction descriptive sur leur rendement et des suggestions pour s'améliorer;
- déterminer à des fins de recommandations le niveau de rendement le plus fréquent fourni par l'élève pour chacune des compétences;
- déterminer la note finale.

Les élèves peuvent utiliser la grille d'évaluation du rendement pour :

- évaluer leur apprentissage;
- planifier, en collaboration avec le personnel enseignant, des stratégies leur permettant d'améliorer leur rendement.

Lors de la planification, le personnel enseignant doit veiller à faire le lien entre les attentes du programme et les compétences de la grille d'évaluation. Toutes les attentes doivent être évaluées. Les élèves doivent avoir des occasions multiples et diverses de démontrer qu'ils répondent aux attentes du programme dans les quatre compétences.

Grille d'évaluation

Compétences	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Connaissance et compréhension	**L'élève :**			
	– démontre une connaissance et une compréhension très limitées de l'information, des idées, des concepts propres aux différents domaines et de son nouveau milieu	– démontre une connaissance et une compréhension limitées de l'information, des idées, des concepts propres aux différents domaines et de son nouveau milieu	– démontre une connaissance et une compréhension assez générales de l'information, des idées, des concepts propres aux différents domaines et de son nouveau milieu	– démontre une connaissance et une compréhension générales de l'information, des idées, des concepts propres aux différents domaines et de son nouveau milieu
Raisonnement / Résolution de problèmes	**L'élève :**			
	– explique et compare parfois ses choix, avec de l'aide, en recourant à quelques idées simples	– explique et compare à l'occasion ses choix, avec de l'aide, en recourant à une variété d'idées simples	– explique et compare souvent ses choix, avec un peu d'aide, en recourant à des idées d'une certaine complexité	– explique et compare presque toujours ses choix, de façon autonome, en recourant à des idées complexes
	– choisit et applique avec de l'aide des stratégies simples mais appropriées	– choisit et applique avec de l'aide des stratégies appropriées	– choisit et applique avec un peu d'aide les stratégies appropriées	– choisit et applique de façon autonome les stratégies les plus appropriées
Communication / Organisation des idées	**L'élève :**			
	– communique avec de l'aide de l'information et des idées avec peu de clarté et de précision	– communique avec de l'aide de l'information et des idées avec une certaine clarté et précision	– communique avec un peu d'aide de l'information et des idées avec clarté et précision	– communique de façon autonome de l'information et des idées avec beaucoup de clarté et de précision
	– utilise rarement le vocabulaire, la terminologie ou les symboles justes	– utilise à l'occasion le vocabulaire, la terminologie ou les symboles justes	– utilise souvent le vocabulaire, la terminologie ou les symboles justes	– utilise presque toujours le vocabulaire, la terminologie ou les symboles justes et variés
Respect des conventions et des procédures	**L'élève :**			
	– applique parfois et avec de l'aide les conventions et les procédures appropriées	– applique à l'occasion et avec de l'aide les conventions et les procédures appropriées	– applique souvent avec un peu d'aide les conventions et les procédures appropriées	– applique presque toujours de façon autonome les conventions et les procédures appropriées

N. B. : La présente grille s'applique à tous les domaines des programmes d'actualisation linguistique en français et de perfectionnement du français.

Programme d'actualisation linguistique en français

Planification du programme d'actualisation linguistique en français

Le personnel enseignant responsable de la planification du programme d'actualisation linguistique en français doit choisir des stratégies d'enseignement fondées sur une approche pédagogique flexible et cohérente. Il lui faut prévoir des activités d'apprentissage qui répondent aux besoins des élèves et tenir compte des aptitudes, des intérêts et des styles cognitif et d'apprentissage de chacun et chacune. L'élève sera davantage motivé si ses expériences sont riches et variées. Les activités langagières qu'on lui propose doivent être l'occasion d'échanges et permettre l'utilisation de la langue dans des contextes très divers et signifiants.

La planification du programme d'actualisation linguistique en français implique aussi l'intégration des autres matières, notamment les mathématiques et les sciences, pour permettre à l'élève d'acquérir les concepts et les termes essentiels à la poursuite de ses études dans le cadre du programme ordinaire.

Compte tenu de l'hétérogénéité de la clientèle du programme d'actualisation linguistique en français, l'enseignante ou l'enseignant devra recourir à différentes méthodes et techniques d'enseignement et à une grande variété d'activités d'apprentissage pour mieux répondre aux besoins particuliers de chaque élève. Le développement de la coopération entre les élèves, la réalisation de projets thématiques signifiants ou l'enseignement coopératif constituent de bons moyens de favoriser l'interaction en salle de classe, sans compter que cette interaction a de fortes chances de se poursuivre à l'extérieur de la classe, ce qui représente une condition importante au développement des compétences langagières et à l'insertion sociale.

Bref, il faut que les enseignantes et enseignants amènent l'élève à se servir de la langue française comme instrument de communication, de pensée, d'apprentissage et de construction identitaire, c'est-à-dire développer chez celui-ci ou celle-ci une compétence en communication, des habiletés stratégiques et cognitives ainsi qu'une compétence culturelle qui lui permettront de participer pleinement à la vie de la communauté francophone de l'Ontario.

L'importance de la langue première

Des linguistes ont démontré que les acquis dans la langue première sont réinvestis dans le processus d'apprentissage d'une autre langue. De fait, l'élève fera continuellement des liens avec ce qu'elle ou il connaît dans sa langue première. Le rôle des acquis linguistiques est donc important puisqu'ils servent à la fois de tremplin à la communication et d'assise à l'apprentissage de la nouvelle langue. L'enseignante ou l'enseignant exploitera cette situation à son avantage ainsi qu'à celui de l'élève pour faciliter la transmission de nouvelles connaissances et consolider le répertoire linguistique de l'élève en français.

La construction des savoirs

L'apprentissage d'une langue est un long processus. Il faut environ deux ans d'exposition à la langue d'enseignement pour développer une compétence de communication de base permettant de tenir une conversation dans un contexte social. Une période beaucoup plus longue, de cinq à sept ans, est nécessaire pour développer les compétences cognitives et stratégiques qui permettent de comprendre et de manipuler des idées complexes et des notions abstraites.

L'apprentissage ou encore la construction des savoirs ne se fait que par approximations successives. L'élève n'est pas toujours en mesure de comprendre la nature de ses erreurs; des corrections trop abondantes risquent de le décourager. Il est bien plus formateur de lui permettre de dégager et de comprendre les règles de fonctionnement de la langue. En début d'apprentissage, l'attention de l'élève est entièrement fixée sur le sens des mots, c'est-à-dire le lexique, et leur dimension sonore. Il ne faut pas s'étonner que l'élève débutant commette des erreurs diverses. En revanche, il faut éviter qu'une prononciation fautive ne s'installe car elle sera plus difficile à corriger par la suite.

Les domaines d'étude du programme d'actualisation linguistique en français

La matière du programme d'actualisation linguistique en français est répartie en quatre domaines : la communication orale (compréhension et expression), la lecture, l'écriture et l'appropriation de la culture.

En **communication orale**, l'objectif est de développer les compétences langagières de l'élève ainsi que son autonomie de locuteur. L'exercice de la parole et la communication avec autrui sont privilégiés en classe par l'entremise d'activités favorisant les échanges. Le personnel enseignant du programme doit faciliter la participation de tous les élèves en créant dans sa classe un climat de confiance qui favorise la prise de parole. Éduquer l'oreille de l'élève, c'est-à-dire le familiariser avec la dimension sonore du langage, entre autres la prononciation, l'intonation et le débit, est une composante clé de l'apprentissage de la langue. Certains élèves découvriront en effet pour la première fois les sons particuliers de la langue française. Sachant aussi que la capacité de l'élève à comprendre, à échanger et à acquérir des connaissances est dépendante de son répertoire lexical, des activités signifiantes, ciblant la consolidation et l'acquisition du vocabulaire, doivent être prévues. On s'attend à ce que l'élève apprenne graduellement à communiquer avec assez de clarté et d'aisance, en utilisant un vocabulaire approprié et des constructions de phrases justes dans des contextes spontanés ou dirigés. Les activités doivent être intéressantes et variées car l'élève assimile plus aisément les connaissances quand elles sont présentées dans un contexte significatif ou ont un lien avec son vécu. Compte tenu du fait que la compréhension de l'élève est supérieure à sa capacité d'expression, il faut lui proposer des tâches dont le calibre reflète son niveau de développement intellectuel.

Un vaste éventail de produits médiatiques d'expression française sera utilisé pour placer l'élève dans des situations de communication authentiques et lui permettre de se familiariser avec une variété de registres de langue et d'accents, de mieux apprécier le rôle de l'intonation, des silences et du geste accompagnant la parole. Exposer l'élève à la production médiatique est aussi un moyen d'enrichir son répertoire linguistique et culturel et de former son esprit critique. Rappelons en passant que les compétences développées à l'oral, y compris la compétence médiatique, constituent un support important au développement des compétences en écriture.

En **lecture**, l'objectif est d'amener l'élève à lire et à comprendre des textes signifiants et variés en fonction d'une intention donnée. Les textes doivent présenter un défi raisonnable pour l'élève, c'est-à-dire être adaptés à son âge et à ses compétences linguistiques. La lecture occupe une place aussi importante que l'écriture et la communication orale dans l'acquisition d'une compétence en communication mais se distingue toutefois de ces deux autres compétences en ce qu'elle donne immédiatement accès à l'étude de toutes les matières du curriculum. D'où l'importance de cibler le développement de bonnes habitudes de lecture, en particulier l'utilisation des stratégies auxquelles il faut recourir pour devenir une lectrice ou un lecteur compétent pour qui la lecture est source de plaisir et d'enrichissement.

La lecture d'une grande variété de textes, reflétant diverses cultures d'expression française, doit être encouragée de même qu'il faut offrir à l'élève des occasions de partager ses expériences de lecture, à l'oral comme à l'écrit, l'objectif étant de l'inciter à exprimer ses réactions et à porter un jugement critique sur ce qu'elle ou il lit.

En **écriture**, l'objectif est de développer les habiletés nécessaires pour écrire et produire des textes variés. La situation d'écriture doit être suffisamment authentique pour générer un acte d'écriture spontané. Il faut en particulier que l'élève comprenne parfaitement l'intention d'écriture et que les destinataires soient réels. En début d'apprentissage, l'enseignante ou l'enseignant accorde plus d'importance au message transmis par l'élève qu'au bon usage de la langue. À cet égard, notons que l'enseignement des structures langagières et du vocabulaire doit se faire en contexte. L'enseignante ou l'enseignant s'appuiera sur le capital linguistique que possède l'élève dans sa langue première ainsi que sur le travail effectué à l'oral et en lecture pour développer ses habiletés à l'écrit.

En **appropriation de la culture**, l'objectif est de permettre à l'élève d'acquérir les connaissances dont elle ou il a besoin pour s'intégrer harmonieusement dans le milieu scolaire de langue française. Il s'agit essentiellement de faire connaître à l'élève certains aspects de la francophonie, de lui faire apprécier les pratiques culturelles des communautés francophones afin de participer pleinement à la vie de la communauté franco-ontarienne. Les expériences proposées dans ce domaine favorisent en outre l'utilisation du français dans des contextes très divers et sensibilisent l'élève aux avantages du bilinguisme et du multiculturalisme.

Une liste de notions linguistiques se rapportant au lexique, à la syntaxe et à la grammaire figure à la suite des attentes et contenus d'apprentissage énoncés pour chaque année d'études. Cette liste a pour objet de fournir des précisions sur les éléments de la langue que l'élève doit pouvoir reconnaître ou utiliser en communication orale, en lecture et en écriture.

Il faut préciser que les apprentissages ciblés sous chaque domaine ne s'acquièrent pas de façon isolée. Les domaines d'étude se renforcent et se complètent pour permettre à l'élève d'acquérir les connaissances et les habiletés langagières indispensables à son intégration à la classe ordinaire.

1re année

Attentes

Pour intégrer le programme d'études ordinaire, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension de communications orales ou médiatiques simples et courtes en contexte simplifié et y réagir de façon appropriée.
- s'exprimer à l'aide de phrases simples et courtes en fonction de la situation de communication.
- lire en fonction d'une intention des textes courts, simples et abondamment illustrés (p. ex., livres à structure répétée, court récit, comptine, conte illustré et adapté), en démontrer sa compréhension et exprimer ses réactions.
- rédiger des textes simples et très courts en fonction d'une intention (p. ex., carte de souhaits, entrée dans son journal personnel, court récit, comptine).
- reconnaître quelques aspects de la francophonie dans son milieu et démontrer un intérêt à cet égard.
- reconnaître et utiliser les notions linguistiques à l'étude dans ses communications orales, ses lectures et ses écrits.

Contenus d'apprentissage

La communication orale, la lecture et l'écriture sont des compétences langagières complexes qui font appel à un ensemble de connaissances et d'habiletés précises ne pouvant être acquises isolément. Le domaine Appropriation de la culture enrichit le contexte dans lequel se fait l'apprentissage de la langue et favorise ainsi l'acquisition d'une compétence culturelle.

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale

Compréhension

– dégager de l'information de messages simples et courts accompagnés de nombreux supports visuels ou prosodiques (p. ex., l'essentiel d'une consigne simple; le sens global et quelques détails d'une histoire, d'une comptine ou d'une chanson).

– démontrer sa compréhension du vocabulaire familier dans des situations de communication simples et lors de l'apprentissage de différentes matières (p. ex., en se plaçant en rang; en rangeant un objet à l'endroit indiqué; en associant une illustration au mot entendu).

– recourir à diverses stratégies pour saisir le sens d'un message ou pour résoudre une difficulté de compréhension (p. ex., regarder et écouter attentivement le locuteur; regarder ce que les autres élèves font; observer des supports visuels).

Expression

– produire en imitant un modèle des mots et des phrases simples dans des situations de communication familières (p. ex., pour exprimer un besoin; pour répondre à une question).

– appliquer les règles d'usage pour communiquer à des fins d'interactions sociales dans des situations familières (p. ex., utiliser des formules simples pour saluer, remercier, s'excuser, se retirer).

– faire une courte présentation orale, individuellement ou avec d'autres élèves (p. ex., réciter une comptine; chanter une chanson; présenter un objet préféré).

– recourir à des stratégies non verbales (p. ex., dessin) et verbales (p. ex., traduction littérale; emploi de mots de sa langue première) pour se faire comprendre.

Lecture

Compréhension du texte et réaction

– anticiper le sujet d'un texte dont le thème est familier à partir des illustrations ou de la mise en situation.

– utiliser diverses stratégies pour comprendre la signification de mots nouveaux présentés en contexte (p. ex., regarder les illustrations; établir des relations graphophonétiques simples).

– utiliser diverses stratégies pour résoudre une difficulté de compréhension dans une phrase courte formulée simplement (p. ex., observer l'illustration qui accompagne la phrase; reconnaître des lettres, groupes de lettres ou syllabes; associer des lettres).

– traduire dans une autre forme (p. ex., dessin, mime) sa compréhension du texte lu, en dégager l'information essentielle (p. ex., trouver le thème, l'action ou les personnages; repérer parmi des illustrations celle qui représente ce qui a été lu) et exprimer ses réactions.

– choisir et utiliser quelques produits médiatiques (p. ex., livres, livres-cassettes, abécédaire) selon ses goûts ou en fonction de l'intention de lecture ou de la tâche à accomplir (p. ex., se divertir, se renseigner sur un sujet).

Écriture

Production de textes

– écrire des textes simples et courts en imitant un modèle ou en complétant un texte.

– composer des phrases déclaratives simples à la forme affirmative comportant un groupe sujet et un groupe verbe (p. ex., « *La poupée / est jolie.* »), y ajouter à l'occasion un constituant facultatif, dont un complément de phrase (p. ex., *« Mon père / va revenir / ce soir.* ») et utiliser des mots de relation simples pour relier ses idées (p. ex., *et* pour exprimer l'addition, *ou* pour exprimer l'alternative).

– orthographier correctement dans ses textes les mots d'usage courant et ceux reliés aux thèmes abordés en classe.

– participer à l'application des étapes du processus d'écriture :
  – préécriture (p. ex., prendre part aux activités collectives telles que le remue-méninges);
  – rédaction (p. ex., suivre un modèle);
  – révision (p. ex., revoir si les points essentiels du modèle ont été suivis);
  – correction (p. ex., se servir de ses étiquettes-mots, de l'abécédaire);
  – publication (p. ex., intégrer au texte des éléments visuels tels que des dessins).

– former correctement en script les lettres minuscules et majuscules.

Appropriation de la culture

- identifier des indices de la présence francophone dans sa famille et dans la communauté (p. ex., nom d'un parent, nom de rues à consonance française, nom de l'école).
- s'initier aux caractéristiques culturelles de la francophonie ontarienne (p. ex., fêtes, chansons, contes et légendes).
- utiliser des produits médiatiques et culturels de langue française d'ici ou d'ailleurs (p. ex., albums, livres, livres-cassettes, comptines, chansons).

Notions linguistiques

L'élève doit pouvoir utiliser les notions linguistiques suivantes dans ses communications orales et les reconnaître dans ses lectures. Il ne faut toutefois pas s'attendre à ce que l'élève maîtrise toutes ces notions dans ses productions écrites.

Notions lexicales

- Vocabulaire utilisé régulièrement en classe :
  - noms propres désignant des personnes (p. ex., nom d'un ami, de son enseignante);
  - noms communs désignant des personnes (p. ex., les membres de la famille), des animaux (p. ex., animaux domestiques, animaux de la ferme), des choses et objets divers (p. ex., vêtements, jouets, lieux familiers, parties du corps, aliments, moyens de transport);
  - mots utilisés dans le cadre de l'apprentissage d'une matière (p. ex., noms désignant les jours de la semaine, les saisons, les chiffres et les lettres, les fêtes annuelles);
  - adjectifs qualificatifs usuels (p. ex., *grand, petit, gros; noir, blanc*);
  - verbes usuels exprimant un état, l'avoir ou une action;
  - adverbes usuels (p. ex., *ici, là; avant, après; moins, plus, pareil*);
  - expressions familières pour exprimer un besoin ou une émotion (p. ex., *« J'ai faim. »; « J'ai froid. »*) et formules de politesse (p. ex., *bonjour, au revoir, merci*).
- Déterminants dont les articles définis (p. ex., *le, la, les*) et indéfinis (p. ex., *un, une, des*).
- Mots de substitution comme les pronoms personnels sujets (p. ex., *je, tu, il, elle, nous, on*).

Notions syntaxiques

- Construction de phrases déclaratives simples à la forme affirmative comportant un groupe sujet et un groupe verbe (p. ex., « *Papa / est parti.* ») et à l'occasion un complément de phrase (p. ex., « *Papa / revient / ce matin.* »).
- Emploi du point à la fin de la phrase déclarative.

Notions grammaticales

- Accord dans le groupe nominal selon le genre et le nombre du nom : dét. + nom + adj. ou participe passé employé seul (p. ex., *le chat noir* [masc. sing.]; *la chatte grise* [fém. sing.]; *les chats perdus* [masc. plur.]).
- Utilisation des verbes :
  - au présent de l'indicatif (p. ex., *je chante, tu sautes*);
  - au futur proche (p. ex., *je vais gagner*).
- Utilisation de l'auxiliaire approprié dans les expressions familières (p. ex., *« Je suis malade. »; « J'ai six ans. »*).

Orthographe grammaticale

- Accord au féminin et au pluriel de noms et d'adjectifs réguliers (p. ex., *une petite poupée*; *des petits nuages*).

2e année

L'élève doit satisfaire aux attentes de l'année d'études précédente avant d'entreprendre les apprentissages prévus en 2e année.

Attentes

Pour intégrer le programme d'études ordinaire, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension d'une variété de communications orales ou médiatiques simples et courtes en contexte simplifié et y réagir de façon appropriée.
- s'exprimer à l'aide de phrases simples et courtes en fonction de la situation de communication.
- lire en fonction d'une intention divers types de textes courts, simples et abondamment illustrés (p. ex., fiche descriptive, invitation, court récit fictif adapté, conte adapté), en démontrer sa compréhension et exprimer ses réactions.
- rédiger des textes simples et courts dont les idées sont liées au sujet et à l'intention d'écriture (p. ex., fiche descriptive, note à un ami, court poème).
- reconnaître certains aspects de la francophonie dans son milieu et démontrer un intérêt à cet égard.
- reconnaître et utiliser les notions linguistiques à l'étude dans ses communications orales, ses lectures et ses écrits.

Contenus d'apprentissage

La communication orale, la lecture et l'écriture sont des compétences langagières complexes qui font appel à un ensemble de connaissances et d'habiletés précises ne pouvant être acquises isolément. Le domaine Appropriation de la culture enrichit le contexte dans lequel se fait l'apprentissage de la langue et favorise ainsi l'acquisition d'une compétence culturelle.

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale

Compréhension

– dégager de l'information de divers messages simples et courts accompagnés de supports visuels ou prosodiques (p. ex., l'essentiel d'une consigne; le thème d'une chanson, le nom des personnages, le lieu de l'action et les faits dans une histoire).

– démontrer sa compréhension du vocabulaire familier dans une variété de situations de communication et lors de l'apprentissage de différentes matières (p. ex., en exécutant une consigne comme sortir son livre de lecture et l'ouvrir à la page dix; en faisant un dessin à partir d'une description verbale; en reconstituant une histoire entendue à l'aide d'une série d'illustrations).

– recourir à diverses stratégies pour saisir le sens d'un message ou pour résoudre une difficulté de compréhension (p. ex., demander de répéter ou de reformuler; tenter de reconnaître des mots clés ou des mots semblables à ceux de sa langue première [congénères interlinguaux]).

Expression

– produire des phrases simples dans des situations de communication familières (p. ex., pour exprimer un intérêt ou un sentiment; pour manifester un refus; pour poser une question) et utiliser l'intonation appropriée dans les expressions familières (p. ex., *« Comme c'est beau! »; « J'ai peur. »*).

– appliquer les règles d'usage à des fins d'interactions sociales dans des situations familières (p. ex., utiliser les formules de politesse appropriées pour se présenter, pour demander ou offrir de l'aide; utiliser des titres formels tels que « madame la directrice »).
– faire une courte présentation orale, individuellement ou avec d'autres élèves (p. ex., mimer ou jouer une saynète tirée d'une histoire; présenter un animal ou un objet familier).
– recourir à des stratégies non verbales (p. ex., gestes et mimiques) et verbales (p. ex., traduction littérale; emploi de mots de sa langue première [« Je *vais à ma house.* » / « *Je vais à la maison.* »]) pour se faire comprendre.

Lecture

Compréhension du texte et réaction

– anticiper le sujet et le contenu d'un texte dont le thème est familier à partir du titre, des illustrations, de ses connaissances sur le sujet ou de son expérience.
– utiliser diverses stratégies pour comprendre la signification de nouveaux mots ou expressions présentés en contexte (p. ex., en deviner le sens à partir du contexte; lire par groupes de mots; établir des relations graphophonétiques).
– utiliser diverses stratégies pour résoudre une difficulté de compréhension dans une phrase formulée simplement et comportant une ou deux propositions (p. ex., se servir de la correspondance graphophonétique; recourir au contexte et aux illustrations; repérer les limites de la phrase à l'aide de la ponctuation).
– traduire dans une autre forme sa compréhension du texte lu (p. ex., le dessin), en dégager de l'information (p. ex., le sujet, le lieu et le moment de l'action) et exprimer ses réactions.
– sélectionner des ouvrages dans le centre de ressources (p. ex., un dictionnaire illustré, des histoires, des albums de jeux) selon ses goûts ou ses intérêts et en fonction de l'intention de lecture ou de la tâche à accomplir.

Écriture

Production de textes

– écrire divers types de textes simples et courts à l'aide de modèles ou en complétant une structure fournie.
– composer des phrases simples comportant un groupe sujet, un groupe verbe et à l'occasion un complément de phrase :
  – des phrases déclaratives à la forme affirmative (p. ex., « *Je colle des images.* ») et à la forme négative (p. ex., « *Je ne vais pas chez toi demain.* »);
  – des phrases interrogatives à la forme affirmative (p. ex., « *Est-ce que tu aimes les bananes?* »).
– utiliser des mots de relation simples pour relier ses idées (p. ex., *mais* pour exprimer l'opposition, *avec* pour exprimer l'addition, *comme* pour exprimer la comparaison).
– orthographier correctement dans ses textes les mots d'usage courant et ceux reliés aux thèmes abordés dans diverses matières.
– appliquer les étapes du processus d'écriture :
  – préécriture (p. ex., participer aux activités collectives telle la toile d'araignée);
  – rédaction (p. ex., suivre un modèle);
  – révision (p. ex., retravailler ses phrases);
  – correction (p. ex., se servir de sa liste de mots);
  – publication (p. ex., mettre son texte au propre et y intégrer des éléments visuels tels que des illustrations).
– former correctement en écriture cursive les lettres minuscules.

Appropriation de la culture

- identifier des endroits où l'on parle français dans son milieu et dans sa région (p. ex., école, garderie, bibliothèque, centre communautaire) et nommer les services offerts.
- se familiariser avec la littérature jeunesse et écouter des émissions de radio et de télévision de langue française destinées aux enfants (p. ex., émissions de TfO).
- prendre part aux activités culturelles proposées en classe (p. ex., la lecture de comptines, l'apprentissage de chansons, une invitation à la ronde).

Notions linguistiques

L'élève doit pouvoir utiliser les notions linguistiques suivantes dans ses communications orales et les reconnaître dans ses lectures. Il ne faut toutefois pas s'attendre à ce que l'élève maîtrise toutes ces notions dans ses productions écrites.

Notions lexicales

- Vocabulaire utilisé en classe :
  - noms propres de personnes et de lieux;
  - noms communs désignant des membres de la famille (p. ex., fille, cousin), des professionnels (p. ex., policier, médecin), des animaux (p. ex., animaux sauvages), des objets ou des choses connus (p. ex., matériel utilisé en classe, moyens de transport, sports d'hiver et d'été);
  - mots utilisés dans le cadre de l'apprentissage d'une matière (p. ex., mois de l'année; comparatifs *plus* grand que, *plus* petit que);
  - adjectifs qualificatifs usuels (p. ex., *lourd, léger; blond, brun*);
  - verbes usuels exprimant un état, l'avoir ou une action;
  - adverbes et locutions adverbiales usuels (p. ex., *trop, toujours, dessus, dessous, à droite, à gauche*);
  - expressions familières pour exprimer une idée (p. ex., *chez moi;* « *C'est à moi.* »), un besoin (p. ex., « *J'ai soif.* ») ou une émotion (p. ex., « *J'ai peur.* »), et des formules de politesse (p. ex., *pardon, de rien*).
- Déterminants dont les articles définis (p. ex., *le, la, les*) et indéfinis (p. ex., *un, une, des*).
- Mots de substitution comme les pronoms personnels (p. ex., *je, tu, il, nous, vous, elles*).

Nature et fonction des mots dans la phrase

- Terminologie désignant les éléments constitutifs d'une phrase (p. ex., nom propre, nom commun, verbe).

Notions syntaxiques

- Construction de phrases simples comportant un groupe sujet, un groupe verbe et à l'occasion un complément de phrase :
  - des phrases déclaratives à la forme affirmative (p. ex., « *Je comprends l'histoire.* ») et à la forme négative avec *ne* + *pas* et *n'* + *pas* (p. ex., « *Je ne comprends pas l'histoire.* »; « *Ce n'est pas bon.* »);
  - des phrases interrogatives avec *est-ce que* (p. ex., « *Est-ce que je peux aller dehors?* »).
- Emploi du point adéquat à la fin des phrases déclaratives et interrogatives.

Notions grammaticales

- Accord dans le groupe nominal selon le genre et le nombre du nom : dét. + nom + adj. ou participe passé employé seul (p. ex., *des chaussettes rouges* [fém. plur.]; *des objets trouvés* [masc. plur.]).
- Utilisation de la majuscule pour les noms propres de personnes et de lieux et en début de phrase.
- Utilisation des verbes au passé composé de l'indicatif (p. ex., « *J'ai visité mon ami.* »).
- Utilisation de l'auxiliaire approprié dans les expressions familières (p. ex., « *J'ai peur.* »; « *J'ai 7 ans.* »).

Orthographe grammaticale

- Formation du féminin de noms et d'adjectifs usuels en ajoutant un *e* (p. ex., *ami / amie; grand / grande*).
- Formation du pluriel des noms et des adjectifs usuels en ajoutant un *s* (p. ex., *un grand sapin / des grands sapins*).

3e année

L'élève doit satisfaire aux attentes des années d'études précédentes avant d'entreprendre les apprentissages prévus en 3e année.

Attentes

Pour intégrer le programme d'études ordinaire, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension d'une variété de communications orales ou médiatiques simples et courtes en contexte familier et y réagir de façon appropriée.
- s'exprimer clairement à l'aide de phrases simples en fonction de la situation de communication.
- lire en fonction d'une intention divers types de textes courts, simples et illustrés (p. ex., court récit, journal personnel, recette, conte adapté), en reconnaître des caractéristiques évidentes (p. ex., un conte commence souvent par « *Il était une fois* »), en démontrer sa compréhension et exprimer ses réactions.
- rédiger divers types de textes simples et courts dont les idées sont liées au sujet et à l'intention d'écriture (p. ex., court récit, recette, fiche descriptive, acrostiche).
- reconnaître certains aspects de la francophonie ontarienne et démontrer un intérêt à cet égard.
- reconnaître et utiliser les notions linguistiques à l'étude dans ses communications orales, ses lectures et ses écrits.

Contenus d'apprentissage

La communication orale, la lecture et l'écriture sont des compétences langagières complexes qui font appel à un ensemble de connaissances et d'habiletés précises ne pouvant être acquises isolément. Le domaine Appropriation de la culture enrichit le contexte dans lequel se fait l'apprentissage de la langue et favorise ainsi l'acquisition d'une compétence culturelle.

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale

Compréhension

– dégager de l'information de divers messages simples et courts accompagnés de supports visuels ou prosodiques (p. ex., l'essentiel de la présentation orale d'un camarade; la séquence des faits dans une histoire).

– démontrer sa compréhension du vocabulaire courant dans une variété de situations de communication et lors de l'apprentissage de différentes matières (p. ex., en réagissant adéquatement à une interdiction, à un avertissement; en réalisant une séquence de mouvements selon des directives en éducation physique).

– recourir à diverses stratégies pour saisir le sens d'un message ou pour résoudre une difficulté de compréhension (p. ex., observer les gestes et l'expression du locuteur afin de deviner le sens de son message; prêter attention aux pauses, à l'emphase, à l'intonation et au volume dans la phrase parlée).

Expression

– produire des phrases simples dans une variété de situations de communication familières (p. ex., pour demander un renseignement, une permission; pour faire la

description d'un objet) en utilisant l'intonation appropriée dans les phrases interrogatives et exclamatives.
- appliquer les règles d'usage pour communiquer à des fins d'interactions sociales dans des situations familières (p. ex., utiliser des formules appropriées pour demander et prendre la parole; tutoyer ou vouvoyer selon les circonstances).
- faire une courte présentation orale sur un sujet familier, en utilisant des phrases simples et des supports visuels ou médiatiques (p. ex., raconter un souvenir).
- recourir à des stratégies non verbales (p. ex., le geste) et verbales (p. ex., répéter son message; utiliser un terme générique au lieu du terme spécifique : *chaussures* au lieu de *espadrilles*) pour se faire comprendre.

Lecture

Compréhension du texte et réaction

- anticiper le sujet et le contenu d'un texte dont le thème est familier ou concret à partir des indices dégagés du texte (p. ex., son titre, les illustrations, la table des matières), de ses connaissances sur le sujet ou de son expérience et en déterminer le type (p. ex., comptine, conte).
- utiliser diverses stratégies pour comprendre la signification de nouveaux mots ou expressions présentés en contexte (p. ex., recourir au contexte; se servir de sa connaissance des sons formés par la combinaison de lettres incluant les sons et les syllabes complexes).
- utiliser diverses stratégies pour résoudre une difficulté de compréhension dans une phrase formulée simplement et comportant une ou deux propositions (p. ex., repérer les unités de sens : *Le chat / regarde la souris*; repérer les mots de substitution simples, tels les pronoms personnels sujets, et trouver les mots qu'ils remplacent).
- traduire dans une autre forme sa compréhension du texte lu (p. ex., reformuler en ses propres mots; dramatiser un événement tiré d'une histoire) et utiliser l'information en fonction de la tâche à accomplir (p. ex., reconstituer la séquence des faits dans un récit; suivre les règles d'un jeu de société).
- exprimer ses réactions à la suite d'une lecture dans un contexte informel (p. ex., lors d'une discussion).
- utiliser diverses parties d'ouvrages imprimés (p. ex., la jaquette d'un livre, la table des matières, les chapitres titrés) ou de sites Web (p. ex., la page d'accueil) en fonction de l'intention de lecture, de ses intérêts ou de la tâche à accomplir.

Écriture

Production de textes

- écrire, en adaptant un modèle, divers types de textes simples et courts comportant quelques phrases reliées entre elles de façon cohérente.
- composer des phrases simples :
  - des phrases déclaratives à la forme affirmative et à la forme négative comportant à l'occasion quelques précisions obtenues par addition de mots (p. ex., « *Mon poisson rouge nage dans un grand bocal.* » [manipulation syntaxique d'addition]);
  - des phrases interrogatives et exclamatives à la forme affirmative.
- utiliser des mots de relation simples pour relier ses idées (p. ex., *car, puisque, parce que* pour exprimer la cause).
- orthographier correctement dans ses textes une variété de mots reliés aux thèmes abordés dans diverses matières et effectuer les accords simples dans le groupe nominal (p. ex., *des ballons rouges*).
- appliquer les étapes du processus d'écriture :
  - préécriture (p. ex., choisir ses idées parmi celles exprimées par le groupe);

- rédaction (p. ex., réinvestir le vocabulaire provenant de ses lectures et des autres matières);
- révision (p. ex., vérifier si ses idées sont bien reliées au sujet et à l'intention d'écriture);
- correction (p. ex., se servir de sa liste de mots et d'ouvrages de référence);
- publication (p. ex., utiliser un logiciel de traitement de texte simple).

- utiliser couramment l'écriture cursive et recourir à l'écriture script selon les besoins de la situation d'écriture.

Appropriation de la culture

- situer sur une carte de l'Ontario les principales localités où sont concentrés les francophones (p. ex., Hearst, Sudbury, Ottawa).
- utiliser, pour se divertir ou accomplir une tâche, divers produits médiatiques disponibles en français (p. ex., logiciel, cédérom; aides à l'apprentissage de la langue telles des vidéocassettes ou bandes sonores).
- prendre part à une ou plusieurs des activités culturelles qui animent la vie de l'école (p. ex., festival, chorale, journal scolaire, club sportif, club d'art dramatique).

Notions linguistiques

L'élève doit pouvoir utiliser les notions linguistiques suivantes dans ses communications orales et les reconnaître dans ses lectures. Il ne faut toutefois pas s'attendre à ce que l'élève maîtrise toutes ces notions dans ses productions écrites.

Notions lexicales

- Vocabulaire utilisé quotidiennement ou relié aux thèmes et aux matières étudiés en salle de classe :
  - noms propres de personnes et de lieux;
  - noms communs usuels désignant des personnes, des animaux ou des choses;
  - verbes usuels exprimant un état, l'avoir ou une action;
  - adverbes (p. ex., *pendant, beaucoup, combien, comment*);
  - comparatifs (p. ex., *plus* facile, *aussi* vite *que* l'éclair) et superlatifs (p. ex., *le plus* rapide, *le moins* grand);
  - expressions de tous les jours (p. ex., « *Comment ça va?* »; « *Laisse-moi tranquille.* ») et tournures propres au français (p. ex., « *J'en ai marre.* »; « *Il fait exprès.* »).
- Déterminants dont les articles définis et indéfinis et leurs formes élidées ou contractées au besoin (p. ex., *l'avion* au lieu de *le avion*; « *Maman va au marché.* » au lieu de « *Maman va à le marché.* »).
- Mots de substitution comme les pronoms personnels sujets et compléments, sauf *en* et *y* (p. ex., « *Candice joue avec Scott. Elle lui lance le ballon.* »).

Nature et fonction des mots et des groupes de mots dans la phrase

- Terminologie désignant les éléments constitutifs d'une phrase (p. ex., déterminant, pronom personnel, groupe sujet, groupe verbe, groupe complément).

Notions syntaxiques

- Construction de phrases simples :
  - des phrases déclaratives à la forme affirmative et à la forme négative avec *ne* + *pas*, *ne* + *plus* ou *ne* + *jamais*;
  - des phrases interrogatives à la forme affirmative construites avec *quand, où, comment* et *pourquoi*;
  - des phrases exclamatives à la forme affirmative (p. ex., « *Que c'est beau!* »).
- Emploi du point adéquat à la fin des phrases déclaratives, interrogatives et exclamatives.

Notions grammaticales

- Accord dans le groupe nominal selon le genre et le nombre du nom (p. ex., *les légumes verts*) et accord du verbe avec son sujet (p. ex., « *Tu chantes.* »; « *La pomme tombe de l'arbre.* »).

– Utilisation des verbes à l'imparfait de l'indicatif (p. ex., « *Les oiseaux volaient.* »).
– Utilisation de l'auxiliaire approprié dans les expressions familières (p. ex., *je suis venu; je suis né; je suis arrivé*).

Orthographe grammaticale

– Formation du féminin ou du pluriel des noms et des adjectifs en ajoutant un *e* ou un *s* (p. ex., *des jolies fleurs; des jolis rubans*).
– Formation du pluriel des noms en *-au* et *-eu* en ajoutant un *x* (p. ex., *chapeau / chapeaux; jeu / jeux*).
– Changement de forme de certains noms selon le sexe de l'être désigné (p. ex., *homme / femme; bœuf / vache*).

4e année

L'élève doit satisfaire aux attentes des années d'études précédentes avant d'entreprendre les apprentissages prévus en 4e année.

Attentes

Pour intégrer le programme d'études ordinaire, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension d'une variété de communications orales ou médiatiques simples en contexte familier et y réagir de façon appropriée.
- s'exprimer clairement à l'aide de phrases simples en fonction de la situation de communication.
- lire en fonction d'une intention divers types de textes courts et simples (p. ex., autobiographie, journal de bord, aide-mémoire, directive; récit d'aventures adapté, poème), en reconnaître des caractéristiques évidentes (p. ex., rimes d'un poème), en démontrer sa compréhension et exprimer ses réactions.
- rédiger divers types de textes simples de quelques paragraphes dont les idées sont liées au sujet en fonction d'une intention et d'un destinataire (p. ex., autobiographie, mini-recherche, affiche annonçant une exposition, poème).
- reconnaître des aspects de la francophonie ontarienne et démontrer un intérêt à cet égard.
- reconnaître et utiliser les notions linguistiques à l'étude dans ses communications orales, ses lectures et ses écrits.

Contenus d'apprentissage

La communication orale, la lecture et l'écriture sont des compétences langagières complexes qui font appel à un ensemble de connaissances et d'habiletés précises ne pouvant être acquises isolément. Le domaine Appropriation de la culture enrichit le contexte dans lequel se fait l'apprentissage de la langue et favorise ainsi l'acquisition d'une compétence culturelle.

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale

Compréhension

– dégager de l'information de divers messages simples, parfois accompagnés de supports visuels ou prosodiques (p. ex., des faits réels et imaginaires dans un récit; les caractéristiques d'un produit de consommation présenté dans un message publicitaire télévisé).

– démontrer sa compréhension du vocabulaire courant et d'expressions idiomatiques simples dont celles qui expriment une comparaison (p. ex., *avoir les deux pieds dans la même bottine, avoir une faim de loup, être rouge comme une tomate*) dans une variété de situations de communication et lors de l'apprentissage de différentes matières (p. ex., en agissant selon les règles de conduite qui lui ont été présentées; en suivant une séquence d'opérations donnée verbalement pour réaliser un travail).

– recourir à diverses stratégies pour saisir le sens d'un message ou pour résoudre une difficulté de compréhension (p. ex., établir des liens entre ce qui est dit et sa connaissance du sujet; utiliser les indices que révèle le contexte; prêter attention aux éléments prosodiques tels l'intonation et le volume de la voix pour déceler des nuances de sens).

Expression

- produire de courts messages dans des situations de communication connues (p. ex., pour formuler une hypothèse; pour se prêter à des échanges) en utilisant l'intonation appropriée selon le type de phrase.
- appliquer les règles d'usage à des fins d'interactions sociales dans des situations familières (p. ex., prendre la parole au cours de discussions; réagir de façon appropriée à des félicitations, à des souhaits, à une offre ou à une demande d'aide; exprimer un refus).
- faire une courte présentation orale sur un sujet de son choix, en utilisant des phrases simples et des supports visuels ou médiatiques (p. ex., décrire un trajet; résumer une histoire entendue ou un film).
- recourir à des stratégies non verbales (p. ex., le geste) et verbales (p. ex., utiliser un synonyme ou une paraphrase lorsque le mot exact est inconnu ou inventer un mot calqué sur l'anglais) pour se faire comprendre.

Lecture

Compréhension du texte et réaction

- anticiper le contenu d'un texte dont le thème est concret en le survolant et en y repérant des indices d'organisation (p. ex., le titre, les sous-titres, les paragraphes) et en déterminer le type.
- utiliser diverses stratégies pour comprendre la signification de nouveaux mots ou expressions présentés en contexte (p. ex., les placer dans le contexte; les relier à des mots de la même famille; les décomposer en syllabes).
- utiliser diverses stratégies (p. ex., relire à voix basse ou à haute voix le passage qui précède; se servir d'indices grammaticaux comme la marque du pluriel, les substituts lexicaux) pour résoudre une difficulté de compréhension dans des phrases formulées simplement et comportant plusieurs propositions clairement reliées entre elles.
- traduire dans une autre forme sa compréhension du texte lu (p. ex., jouer une saynète illustrant un récit) et utiliser l'information en fonction de la tâche à accomplir (p. ex., réaliser un bricolage en suivant des directives écrites; cuisiner un plat à partir d'une recette).
- exprimer ses réactions à la suite d'une lecture (p. ex., en répondant à des questions simples).
- utiliser le fichier du centre de ressources (p. ex., fiche-auteur, fiche-titre, fiche-vedette) ainsi que des outils de référence (p. ex., dictionnaire, aide-mémoire grammatical, tableau de conjugaison) en fonction de son intention de lecture ou de la tâche à accomplir.

Écriture

Production de textes

- écrire divers types de textes simples comportant plusieurs phrases organisées en courts paragraphes reliés entre eux à l'aide de mots ou d'expressions comme *d'abord, ensuite, enfin*.
- composer des phrases simples :
  - des phrases déclaratives à la forme affirmative et à la forme négative, comportant à l'occasion une inversion (p. ex., « *Ma sœur part en voyage demain*. » / « *Demain, ma sœur part en voyage*. » [manipulation syntaxique de déplacement]);
  - des phrases interrogatives, exclamatives et impératives à la forme affirmative.
- utiliser des mots de relation pour relier ses idées (p. ex., *donc* pour marquer la conséquence, *si* pour marquer la condition, *quand* pour marquer le temps).

– orthographier correctement dans ses textes une variété de mots et d'expressions reliés aux thèmes abordés dans les diverses matières et accorder le verbe avec son sujet dans une phrase simple (p. ex., « *Les élèves jouent dans la cour.* »).
– appliquer les étapes du processus d'écriture :
  – préécriture (p. ex., choisir et organiser ses idées);
  – rédaction (p. ex., réinvestir le vocabulaire ou les expressions provenant de ses lectures);
  – révision (p. ex., relire son texte avec un camarade et tenir compte de ses réactions et suggestions, notamment concernant l'emploi de synonymes pour varier le vocabulaire et enrichir ses textes);
  – correction (p. ex., se servir du dictionnaire, d'un tableau de conjugaison);
  – publication (p. ex., utiliser un logiciel de traitement de texte simple).

Appropriation de la culture

– identifier des institutions et organismes ontariens qui offrent des services en français (p. ex., écoles élémentaires et secondaires, collèges et universités, caisses populaires, club Richelieu) et expliquer leur importance pour la communauté.
– identifier des ressources culturelles ou produits médiatiques disponibles en français (p. ex., journaux, magazines, stations de radio, chaînes de télévision, vidéocassettes, disques compacts, sites Web) et discuter de leur importance pour le maintien du fait français en Ontario.
– énumérer des avantages d'apprendre le français et décrire ses responsabilités en tant que membre d'une école de langue française (p. ex., s'exprimer en français dans la classe et la cour de l'école).

Notions linguistiques

L'élève doit pouvoir utiliser les notions linguistiques suivantes dans ses communications orales et les reconnaître dans ses lectures. Il ne faut toutefois pas s'attendre à ce que l'élève maîtrise toutes ces notions dans ses productions écrites.

Notions lexicales

– Vocabulaire usuel ou relié aux thèmes et aux matières étudiés en salle de classe, y compris des noms abstraits désignant des qualités ou des concepts simples, des termes spécifiques au lieu de termes génériques (p. ex., *caniche* au lieu de *chien; rouge-gorge* au lieu de *oiseau*), des verbes usuels, des adverbes et locutions adverbiales (p. ex., *peu, peut-être, tout de suite, tout à coup*) et des unités de temps (p. ex., *centenaire, millénaire*).
– Déterminants dont les adjectifs possessifs (p. ex., *mon, ton, son*) et démonstratifs (p. ex., *ce, cette, ces*).
– Mots de substitution comme les pronoms démonstratifs (p. ex., *celui-ci, celle-là, ce, c'*) et possessifs (p. ex., *le mien, la mienne, les vôtres, les leurs*).

Nature et fonction des mots et des groupes de mots dans la phrase

– Terminologie désignant les éléments constitutifs d'une phrase (p. ex., mots de relation, types de phrases).

Notions syntaxiques

– Construction de phrases simples :
  – des phrases déclaratives et impératives à la forme affirmative et négative avec *ne* + *pas*, *ne* + *plus* et *ne* + *jamais* (p. ex., « *Marche sur le trottoir. Ne marche pas sur la route.* »; « *Je ne marche jamais sur la route.* »);
  – des phrases interrogatives et exclamatives à la forme affirmative (p. ex., « *Aimes-tu le brocoli?* »; « *Que c'est bon!*).
– Emploi du deux-points pour annoncer une énumération et de la virgule dans l'énumération.

Notions grammaticales

- Accord de l'adjectif ou du participe passé employé seul avec le ou les noms (du même genre) qu'il qualifie (p. ex., *les yeux bleus; les portes et les fenêtres ouvertes)*.
- Accord du verbe avec son sujet dans la phrase simple (p. ex., lorsque le verbe est séparé du sujet par un écran simple et court : « *Les enfants attentifs regardent l'enseignante*. »).
- Utilisation des verbes au futur simple.
- Utilisation de l'auxiliaire approprié au passé composé (p. ex., *j'ai sorti mon cahier, je suis allé au parc*).

Orthographe grammaticale

- Formation du féminin des adjectifs *gros, épais, faux* et *roux* en changeant la finale pour *-sse* (p. ex., *gros / grosse, gras / grasse*).
- Formation du féminin des adjectifs en *x* en changeant la finale en *-se* (p. ex., *peureux / peureuse*).
- Formation du pluriel des noms et des adjectifs en *-au* et *-eu* en ajoutant un *x* (p. ex., *cheveu / cheveux; beau / beaux*) et reconnaissance des mots invariables se terminant par *-s*, *-x*, ou *-z* (p. ex., *souris, dangereux, nez*).

5e année

L'élève doit satisfaire aux attentes des années d'études précédentes avant d'entreprendre les apprentissages prévus en 5e année.

Attentes

Pour intégrer le programme d'études ordinaire, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension d'une variété de communications orales ou médiatiques simples en contexte connu et y réagir de façon appropriée.
- s'exprimer clairement et correctement à l'aide de phrases simples en fonction de la situation de communication.
- lire en fonction d'une intention divers types de textes simples (p. ex., lettre d'amitié, message publicitaire, entrevue, récit d'aventures, saynète), en reconnaître quelques caractéristiques, en démontrer sa compréhension et exprimer ses réactions.
- rédiger, en en respectant les caractéristiques, divers types de textes de quelques paragraphes dont les idées sont liées au sujet en fonction d'une intention et d'un destinataire (p. ex., court rapport de recherche, message publicitaire, compte rendu d'un événement, slogan, saynète).
- reconnaître des aspects de la francophonie ontarienne et canadienne et démontrer un intérêt à cet égard.
- reconnaître et utiliser les notions linguistiques à l'étude dans ses communications orales, ses lectures et ses écrits.

Contenus d'apprentissage

La communication orale, la lecture et l'écriture sont des compétences langagières complexes qui font appel à un ensemble de connaissances et d'habiletés précises ne pouvant être acquises isolément. Le domaine Appropriation de la culture enrichit le contexte dans lequel se fait l'apprentissage de la langue et favorise ainsi l'acquisition d'une compétence culturelle.

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale

Compréhension

– dégager de l'information de divers messages simples (p. ex., l'aspect humoristique, triste ou tragique d'une histoire ou d'un événement; les éléments d'information essentiels et accessoires dans une présentation).

– démontrer sa compréhension d'un vocabulaire varié et d'expressions idiomatiques simples (p. ex., *il pleut à boire debout; donner sa langue au chat*) dans diverses situations de communication et lors de l'apprentissage de différentes matières (p. ex., en présentant les différents sens d'un mot simple [polysémie] : le mot *plat* peut désigner un mets ou une pièce de vaisselle; en illustrant une expression idiomatique).

– recourir à diverses stratégies pour saisir le sens d'un message ou pour résoudre une difficulté de compréhension (p. ex., formuler des hypothèses; identifier l'objet ou l'être dont on parle en substituant le pronom personnel par le mot qu'il remplace).

Expression

– produire de courts messages dans des situations de communication connues ou des situations d'apprentissage (p. ex., pour relater un incident; pour fournir ou

demander des renseignements) en articulant clairement et en utilisant l'intonation appropriée.

– appliquer les règles d'usage pour communiquer à des fins d'interactions sociales dans une variété de situations (p. ex., intervenir pour aider un camarade ou pour l'inciter à s'exprimer; accepter ou refuser une invitation; demander une précision).
– faire une présentation orale sur un sujet à l'étude en utilisant divers types de phrases simples et à l'occasion des phrases complexes, un vocabulaire précis et des supports visuels ou médiatiques (p. ex., relater une expérience personnelle à partir de photos; présenter un court rapport de recherche).
– recourir à des stratégies non verbales et verbales (p. ex., calquer une structure de phrase sur celle de sa langue première : « *Je regarde pour quelque chose.* » pour signifier « *Je cherche quelque chose.* »; en reformulant son message) pour se faire comprendre.

Lecture

Compréhension du texte et réaction

– anticiper le contenu d'un texte dont le thème est concret en le survolant, en y repérant des indices d'organisation (p. ex., des marqueurs de relation en début de paragraphe) et l'essentiel de la structure révélée par la composition en paragraphes (p. ex., la situation initiale, les péripéties, le dénouement pour le conte ou le court récit).
– utiliser diverses stratégies pour comprendre la signification de nouveaux mots ou expressions présentés en contexte (p. ex., les décomposer pour y repérer des éléments connus [racine, préfixe, suffixe] : dé / faire; re / partir; aim / able; consulter un ouvrage de référence).
– utiliser diverses stratégies pour résoudre une difficulté de compréhension de phrases plus complexes dans un texte simple (p. ex., faire un retour en arrière; repérer les mots de relation marquant des liens particuliers entre les phrases et entre les paragraphes, les mots de substitution et ceux qu'ils remplacent).
– traduire dans une autre forme sa compréhension du texte lu (p. ex., dessiner un personnage à partir d'indices tirés du texte) et en dégager de l'information en faisant des inférences simples (p. ex., déterminer la saison durant laquelle se déroule un événement à partir de la description d'un paysage).
– exprimer ses réactions à la suite d'une lecture (p. ex., évoquer les images que suscite la lecture d'un poème).
– consulter des ressources (p. ex., magazines, cédéroms, Internet) ainsi que divers outils de référence (p. ex., glossaire, index, grammaire) selon ses goûts et ses intérêts et en fonction de son intention de lecture ou de la tâche à accomplir.

Écriture

Production de textes

– écrire divers types de textes en enchaînant ses idées de façon cohérente.
– composer divers types de phrases simples et à l'occasion des phrases complexes par juxtaposition ou coordination, notamment :
  – des phrases déclaratives et impératives à la forme affirmative et négative (p. ex., « *Elle ne danse plus, elle ne chante plus, elle est triste.* » ; « *Bois de l'eau et mange des légumes.* »)
  – diverses constructions interrogatives (p. ex., « *Est-ce que tu viens? », « Qu'est-ce que tu fais?* »; « *Où vas-tu?* », « *Que veux-tu?* »).
– utiliser des mots de relation pour relier ses idées (p. ex., *car, afin que, au cas où, même si*).

– orthographier correctement les mots et les expressions reliés aux thèmes abordés dans diverses matières et effectuer les accords simples dans la phrase (p. ex., « *C'était l'été. Je regardais les étoiles; elles brillaient dans le ciel.* »).
– appliquer les étapes du processus d'écriture :
  – préécriture (p. ex., faire un plan ou un schéma de son texte);
  – rédaction (p. ex., adapter sa formulation au destinataire);
  – révision (p. ex. améliorer ses phrases en y ajoutant quelques précisions par addition d'adjectifs, en reliant ses idées les unes aux autres à l'aide de mots de relation, de compléments);
  – correction (p. ex., vérifier les accords);
  – publication (p. ex., utiliser les technologies appropriées telles qu'un traitement de texte simple).

Appropriation de la culture

– se documenter sur les communautés francophones du Canada (les situer sur une carte, les désigner par leur nom officiel [Franco-Ontariens, Québécois, Franco-Manitobains, Acadiens], relever le nombre approximatif de francophones dans chaque communauté, établir des comparaisons entre les diverses provinces et en tirer des conclusions).
– identifier des personnalités francophones de l'Ontario (p. ex., des artistes, des sportifs et des gens d'affaires) et préciser leur contribution au fait français.
– participer à la réalisation de projets visant à améliorer la qualité de la vie en français à l'école (p. ex., prendre part à l'élaboration d'un répertoire d'expressions utilisées par les jeunes francophones de son âge et se familiariser avec celles qui lui semblent les plus utiles au quotidien).

Notions linguistiques

L'élève doit pouvoir utiliser les notions linguistiques suivantes dans ses communications orales et les reconnaître dans ses lectures. Il ne faut toutefois pas s'attendre à ce que l'élève maîtrise toutes ces notions dans ses productions écrites.

Notions lexicales

– Vocabulaire usuel ou relié aux thèmes et aux matières étudiés en salle de classe, y compris des noms abstraits désignant des qualités ou des concepts, des mots de la même famille (p. ex., *aliment, alimentation, alimenter*), des expressions imagées (p. ex., *claquer des dents, hocher la tête*) ou idiomatiques (p. ex., *têtu comme une mule; doux comme un agneau*); des verbes courants, des adverbes en *-ment* (p. ex., *vraiment, sûrement*), des antonymes et des synonymes.
– Déterminants dont les adjectifs indéfinis (p. ex., *chaque, quelques, plusieurs*).
– Mots de substitution comme les pronoms indéfinis (p. ex., *rien, tout, quelqu'un, autre, on*).

Nature et fonction des mots et des groupes de mots dans la phrase

– Terminologie désignant les éléments constitutifs d'une phrase (p. ex., sujet, complément, attribut, personnes et temps du verbe).

Notions syntaxiques

– Construction de phrases simples :
  – des phrases déclaratives et impératives à la forme négative (p. ex., « *Je n'ai plus faim.* »; « *Ne pleure plus.* »);
  – des phrases interrogatives avec inversion du sujet (p. ex., « *À qui appartient ce livre?* »; « *Que cherches-tu?* ») et avec reprise du nom sujet par un pronom (p. ex., « *Sam vient-il avec nous?*; « *L'eau du lac est-elle claire?* »).

– Emploi du deux-points pour annoncer une énumération ou une explication.

Notions grammaticales

– Accord de l'adjectif ou du participe passé employé seul avec plusieurs noms de genre différent (p. ex., *chaussettes et pantalons noirs; lettres et chiffres mêlés*).

– Accord du verbe avec son sujet dans une phrase complexe (p. ex., lorsqu'un écran composé de plusieurs mots ou un pronom personnel complément sépare le verbe de son sujet : « *Les fleurs que tu plantes seront superbes cet été. Je les connais bien.* »).

– Utilisation des verbes à l'imparfait de l'indicatif.

– Utilisation de l'auxiliaire approprié pour les verbes qui utilisent alternativement *avoir* et *être* (p. ex., « *Je suis monté au grenier.* » mais « *J'ai monté des boîtes au grenier.* »).

Orthographe grammaticale

– Formation du féminin des adjectifs en *-el* et *-eil* en changeant la finale en *-elle* et *-eille* (p. ex., *cruel / cruelle; pareil / pareille*).

– Formation du féminin des noms et des adjectifs en *-er* en changeant la finale en *-ère* (p. ex., *boulanger / boulangère; léger / légère*), en *-f* en changeant la finale en *-ve* (p. ex., *le veuf / la veuve; neuf / neuve*).

– Féminins d'adjectifs à forte variation (p. ex., *beau / belle; fou / folle; vieux / vieille*).

– Formation du pluriel de noms et d'adjectifs en *-au* et *-eu* en ajoutant un *x* (p. ex., *un marteau / des marteaux; un feu / des feux; beau / beaux*) mais noter les exceptions.

6e année

L'élève doit satisfaire aux attentes des années d'études précédentes avant d'entreprendre les apprentissages prévus en 6e année.

Attentes

Pour intégrer le programme d'études ordinaire, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension d'une variété de communications orales ou médiatiques en contexte connu ou prévisible et y réagir de façon appropriée.
- s'exprimer clairement et correctement à l'aide de phrases de type et de longueur variés, parfois complexes, en fonction de la situation de communication.
- lire en fonction d'une intention divers types de textes de complexité moyenne (p. ex., article de magazine jeunesse, affiche, récit, bande dessinée, chanson), en décrire quelques caractéristiques, en démontrer sa compréhension et exprimer ses réactions.
- rédiger, en en respectant les caractéristiques, divers types de textes de quelques paragraphes dont les idées sont liées au sujet en fonction d'une intention et d'un destinataire (p. ex., compte rendu d'une expérience scientifique, lettre ouverte, dépliant publicitaire, mode d'emploi, bande dessinée).
- reconnaître des aspects de la francophonie ontarienne et canadienne et démontrer un intérêt à cet égard.
- reconnaître et utiliser les notions linguistiques à l'étude dans ses communications orales, ses lectures et ses écrits.

Contenus d'apprentissage

La communication orale, la lecture et l'écriture sont des compétences langagières complexes qui font appel à un ensemble de connaissances et d'habiletés précises ne pouvant être acquises isolément. Le domaine Appropriation de la culture enrichit le contexte dans lequel se fait l'apprentissage de la langue et favorise ainsi l'acquisition d'une compétence culturelle.

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale

Compréhension

– dégager de l'information de divers messages (p. ex., les données principales d'un bulletin météo; l'idée principale véhiculée dans un film).

– démontrer sa compréhension du vocabulaire et des expressions utilisés par différents locuteurs dans une variété de situations de communication et lors de l'apprentissage de différentes matières (p. ex., en rapportant l'essentiel d'une émission radiophonique ou télévisée; en participant à des jeux de rôle reliés à diverses situations d'écoute).

– recourir à diverses stratégies pour saisir le sens d'un message ou pour résoudre une difficulté de compréhension (p. ex., repérer les mots clés et les mots de relation qui révèlent une séquence de faits dans le temps ou l'espace ou marquent une transition).

Expression

– produire de courts messages dans une variété de situations de communication

connues et partiellement prévisibles ou de situations d'apprentissage (p. ex., pour expliquer les règles d'un jeu; pour répondre à une demande de renseignements; pour discuter d'un texte) en ajustant son intonation selon le sens de son message et la structure de la phrase.

– appliquer les règles d'usage pour communiquer à des fins d'interactions sociales dans une variété de situations (p. ex., réagir adéquatement à une opinion différente; faire des suggestions appropriées).

– faire une présentation orale sur un sujet à l'étude en utilisant des phrases simples et parfois complexes, un vocabulaire varié et précis ainsi que des supports visuels ou médiatiques (p. ex., expliquer une démarche scientifique).

– recourir à des stratégies non verbales et verbales (p. ex., calquer la structure de phrase et les expressions sur celles de sa langue première; prendre le risque de faire des erreurs en formulant une phrase) pour se faire comprendre.

Lecture

Compréhension du texte et réaction

– anticiper le contenu d'un texte dont le thème est concret en le survolant, en y repérant des indices d'organisation (p. ex., la séquence de présentation des idées dans un article à l'aide de la première phrase de chaque paragraphe) et l'essentiel de sa structure (p. ex., l'introduction, le développement et la conclusion dans le récit), en formulant des hypothèses et en les vérifiant.

– utiliser diverses stratégies pour comprendre la signification de nouveaux mots ou expressions présentés en contexte (p. ex., les décomposer [radical, préfixe, suffixe]; déterminer s'ils sont employés au sens propre ou au sens figuré; consulter les ouvrages de référence appropriés).

– utiliser diverses stratégies pour résoudre une difficulté de compréhension dans une phrase complexe (p. ex., repérer l'essentiel [proposition principale] et l'accessoire [proposition subordonnée] dans une phrase : « *Les retardataires prenaient encore leur place / quand l'orchestre attaqua les premières mesures de la célèbre symphonie.* »).

– traduire dans une autre forme sa compréhension du texte lu (p. ex., faire une bande dessinée) et en dégager de l'information selon la tâche à accomplir (p. ex., relever les idées principales et les idées secondaires; trouver la cause d'un phénomène en faisant une inférence simple).

– exprimer les réactions que suscite le texte lu en fournissant quelques précisions tirées du texte à l'appui de ses arguments.

– trouver et utiliser une variété de ressources (p. ex., revues spécialisées, monographies, sites Web, documents audiovisuels) selon ses goûts et ses intérêts ou en fonction de son intention de lecture et de la tâche à accomplir.

Écriture

Production de textes

– écrire divers types de textes dont les parties sont organisées de façon logique ou séquentielle selon le cas.

– composer des phrases de types et de longueur variés, y compris quelques phrases complexes comportant des propositions subordonnées (p. ex., « *Le livre d'aventures que j'ai reçu pour ma fête est passionnant.* » [subordonnée relative]; « *Les enfants jouent pendant que les parents préparent le repas.* » [subordonnée conjonctive]), ainsi que diverses constructions négatives.

– utiliser à l'occasion un langage imagé (p. ex., recourir à la comparaison, à la métaphore) pour enrichir ses textes.

– utiliser des mots de relation pour relier ses idées (p. ex., *c'est-à-dire, après tout, de plus*).

– orthographier correctement les mots et les expressions reliés aux thèmes abordés dans diverses matières et effectuer les accords dans la phrase (p. ex., « *Les élèves sont venus nombreux à la réunion.* »).
– appliquer les étapes du processus d'écriture :
  – préécriture (p. ex., dresser un plan du texte à partir des idées sélectionnées lors du remue-méninges);
  – rédaction (p. ex., construire son texte selon le plan établi);
  – révision (p. ex., vérifier la chronologie des événements ou l'enchaînement logique des idées émises);
  – correction (p. ex., vérifier dans un dictionnaire l'orthographe des mots dont la graphie n'est pas encore bien assimilée);
  – publication (p. ex., utiliser les technologies appropriées telles que les logiciels de traitement de texte).

Appropriation de la culture

– identifier quelques facteurs qui ont déterminé l'établissement de francophones dans diverses régions du Canada (p. ex., l'industrie papetière en Colombie-Britannique, les mines dans le nord de l'Ontario).
– identifier des événements qui ont marqué l'histoire de la francophonie en Ontario (p. ex., l'établissement de conseils scolaires de langue française en 1998) et expliquer leur impact sur la communauté francophone.
– reconnaître certains traits caractéristiques de la langue et de la culture françaises au Canada (p. ex., accents régionaux, expressions; musique, danse, conventions sociales).

Notions linguistiques

L'élève doit pouvoir utiliser les notions linguistiques suivantes dans ses communications orales et les reconnaître dans ses lectures. Il ne faut toutefois pas s'attendre à ce que l'élève maîtrise toutes ces notions dans ses productions écrites.

Notions lexicales

– Vocabulaire courant ou relié aux thèmes et aux matières étudiés en salle de classe, y compris des noms abstraits désignant des qualités et des concepts, des expressions imagées ou figurées (p. ex., *fin comme un cheveu; couper les cheveux en quatre*), des expressions tirées du registre familier et courant (p. ex., « *J'sais pas.* » / « *Je ne sais pas.* »; « *Tu m'achales.* » / « *Tu me déranges.* »), une gamme de verbes usuels, des adverbes et locutions adverbiales (p. ex., *sans doute, bien sûr*).
– Déterminants dont les adjectifs interrogatifs (p. ex., « *Quelle heure est-il?* ») et exclamatifs (p. ex., « *Quelle bonne surprise!* »).
– Mots de substitution comme les pronoms interrogatifs seuls ou formant une expression (p. ex. *qui, que, quoi; qui est-ce qui? qu'est-ce qui? qu'est-ce que?*) et la forme renforcée du pronom personnel (p. ex., *elle-même, lui-même*).

Nature et fonction des mots et des groupes de mots dans la phrase

– Terminologie désignant les éléments constitutifs d'une phrase (p. ex., complément d'objet direct, complément d'objet indirect).

Notions syntaxiques

– Construction de phrases de type et de longueur variés selon divers modèles (p. ex., des phrases déclaratives et interrogatives à la forme négative : « *Il n'a vu personne.* »; « *Ni Patrick ni Jeanne ne reviendront.* »; « *N'est-il pas encore parti?* »).
– Utilisation de la ponctuation :
  – emploi de la virgule pour séparer des propositions (p. ex., « *Je mets mes bottes, je sors et je marche sous la pluie.* »), pour mettre en relief (p. ex., « *Moi, j'aime la pluie.* »), pour ajouter des éléments d'information (p. ex., « *Je rentre, trempée jusqu'aux os, dans le vestibule.* »);

– emploi du deux-points et des guillemets pour rapporter les paroles de quelqu'un (p. ex., *Maman lève les bras au ciel et me dit : « Va vite te changer, tu vas attraper froid!* »);
– emploi du tiret dans le dialogue pour indiquer que l'on change d'interlocuteur.

Notions grammaticales

– Accord du participe passé employé seul et employé avec *être* selon le genre et le nombre d'un seul sujet (p. ex., « *Mes tantes sont venues me voir.* »).
– Utilisation des verbes au passé composé et au plus-que-parfait de l'indicatif.
– Utilisation de l'auxiliaire approprié aux temps composés pour les verbes qui utilisent alternativement *avoir* et *être* (p. ex., « *L'autobus est passé devant l'école.* »; « *Nous avons passé trois semaines au chalet.* »).

Orthographe grammaticale

– Formation du féminin des noms et des adjectifs en *-teur* ou *-eur* en changeant la finale en *-trice* et *-euse* (p. ex., *un créateur / une créatrice; menteur / menteuse*).
– Formation du pluriel des noms et des adjectifs se terminant par *-al* en changeant la finale en *-aux* (p. ex., *journal / journaux; loyal / loyaux*), à l'exception de certains noms ayant leur pluriel en *-als* (p. ex., *bal / bals*).

7e année

L'élève doit satisfaire aux attentes des années d'études précédentes avant d'entreprendre les apprentissages prévus en 7e année.

Attentes

Pour intégrer le programme d'études ordinaire, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension d'une variété de communications orales ou médiatiques parfois complexes en contexte partiellement prévisible et y réagir de façon appropriée.
- s'exprimer clairement et correctement à l'aide de phrases de type et de longueur variés, parfois complexes, en fonction de la situation de communication.
- lire en fonction d'une intention divers types de textes de complexité moyenne (p. ex., mode d'emploi, article de journal, lettre de remerciement, roman jeunesse adapté, portrait d'un personnage, fable), en décrire les caractéristiques, en démontrer sa compréhension et exprimer ses réactions.
- rédiger, en en respectant les caractéristiques, divers types de textes de longueur variée, dont les idées sont formulées de façon cohérente en fonction d'une intention et d'un destinataire (p. ex., lettre de demande d'information, mode d'emploi, article de journal ou de magazine).
- reconnaître des aspects de la francophonie canadienne et mondiale et démontrer un intérêt à cet égard.
- reconnaître et utiliser les notions linguistiques à l'étude dans ses communications orales, ses lectures et ses écrits.

Contenus d'apprentissage

La communication orale, la lecture et l'écriture sont des compétences langagières complexes qui font appel à un ensemble de connaissances et d'habiletés précises ne pouvant être acquises isolément. Le domaine Appropriation de la culture enrichit le contexte dans lequel se fait l'apprentissage de la langue et favorise ainsi l'acquisition d'une compétence culturelle.

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale

Compréhension

– dégager de l'information de divers messages (p. ex., les idées implicites véhiculées dans une annonce publicitaire; les faits et les opinions dans un reportage).

– démontrer sa compréhension du vocabulaire et d'expressions idiomatiques ou figurées et relever certaines subtilités de langage chez différents locuteurs dans une variété de situations de communication et lors de l'apprentissage de différentes matières (p. ex., en comparant des mots ou expressions utilisés dans différents médias sur un même thème; en relevant des traits humoristiques).

– recourir à diverses stratégies pour saisir le sens d'un message ou pour résoudre une difficulté de compréhension (p. ex., en formulant des hypothèses sur la signification possible d'un énoncé; en se remémorant l'intention d'écoute).

Expression

– produire les messages appropriés dans une variété de situations de communication partiellement prévisibles ou de situations d'apprentissage (p. ex., pour raconter une aventure, présenter un invité, expliquer un événement) en ajustant son intonation selon les différents aspects de son message.
– appliquer les règles d'usage pour communiquer à des fins d'interactions sociales dans une variété de situations de communication (p. ex., exprimer son point de vue, son accord ou son désaccord, ajuster son propos pour tenir compte de son interlocuteur ou de son audience).
– faire une présentation orale sur un sujet d'actualité en utilisant parfois des phrases complexes, un vocabulaire varié et précis ainsi que des supports visuels ou médiatiques (p. ex., produire en équipe un bulletin de nouvelles et le présenter).
– recourir à des stratégies non verbales et verbales (p. ex., utiliser des synonymes, des figures de style telles la comparaison, la métaphore) pour se faire comprendre.

Lecture

Compréhension du texte et réaction

– anticiper le contenu d'un texte dont le thème est parfois abstrait ou spécialisé en le survolant et en y repérant des indices d'organisation et des éléments d'information prévisibles selon le type de texte (p. ex., les réponses aux questions *qui, où, quand, pourquoi* et *comment* dans un article; l'émetteur et les destinataires dans une lettre ouverte).
– utiliser diverses stratégies pour comprendre la signification de nouveaux mots ou expressions présentés en contexte (p. ex., identifier le sens de divers préfixes et suffixes tels que *télé-* [*télécommande*], *trans-* [*transatlantique*] et *-iste* [*journaliste*] en se servant d'outils de référence appropriés).
– utiliser diverses stratégies pour résoudre une difficulté de compréhension dans une phrase complexe (p. ex., la découper en unités de sens; repérer et regrouper des éléments d'information distribués dans la phrase; rétablir une inversion ou effectuer un effacement : « *Inlassablement, l'artisan renouvelait son geste, tout entier absorbé par son ouvrage.* » / « *L'artisan renouvelait son geste inlassablement.* » [manipulations syntaxiques de déplacement ou d'effacement]).
– traduire dans une autre forme sa compréhension du texte lu (p. ex., résumer un texte en en représentant schématiquement l'organisation ou en en dressant le plan) et en dégager de l'information selon la tâche à accomplir (p. ex., distinguer les faits des opinions; relever les idées principales implicites; expliquer la motivation d'un personnage; établir des relations de cause à effet dans un récit).
– exprimer les réactions que suscite le texte lu en fournissant des précisions tirées du texte à l'appui de ses arguments.
– consulter une variété d'ouvrages de référence spécialisés (p. ex., dictionnaire de synonymes, cédérom, encyclopédie) selon ses goûts et ses intérêts ou en fonction de son intention de lecture et de la tâche à accomplir.

Écriture

Production de textes

- écrire divers types de textes en en respectant les caractéristiques.
- composer des phrases simples et parfois complexes, de type et de longueur variés.
- utiliser des expressions idiomatiques et figurées et un vocabulaire varié pour enrichir ses textes.
- utiliser des mots de relation pour relier ses idées (p. ex., *par contre, par ailleurs, en somme, c'est pourquoi*).
- orthographier correctement les mots et les expressions reliés aux thèmes abordés dans diverses matières et effectuer les accords dans la phrase.
- appliquer les étapes du processus d'écriture :
  - préécriture (p. ex., dresser le plan de son texte en tenant compte de la situation de communication);
  - rédaction (p. ex., marquer les transitions et relier ses idées à l'aide d'expressions et de mots de relation de façon à assurer la cohérence de son texte);
  - révision (p. ex., s'assurer de la pertinence de l'information et combler au besoin le manque d'information);
  - correction (p. ex., vérifier l'orthographe des mots à l'aide d'ouvrages de référence imprimés ou électroniques);
  - de publication (p. ex., utiliser les technologies appropriées telles que les logiciels de traitement de texte).

Appropriation de la culture

- localiser sur une mappemonde les concentrations de francophones dans le monde (p. ex., République démocratique du Congo, Haïti, Belgique, France, Algérie) et comparer ces communautés selon divers facteurs (p. ex., habitudes de vie, statut du français au pays).
- identifier et placer en ordre chronologique les principaux événements de l'histoire de la francophonie canadienne (p. ex., la *Loi sur les langues officielles*) et en expliquer la portée.
- démontrer un intérêt pour les événements culturels de l'école en y prenant part activement (p. ex., projection de films, événement théâtral ou lecture suivis d'une discussion).

Notions linguistiques

L'élève doit pouvoir utiliser les notions linguistiques suivantes dans ses communications orales et les reconnaître dans ses lectures. Il ne faut toutefois pas s'attendre à ce que l'élève maîtrise toutes ces notions dans ses productions écrites.

Notions lexicales

- Vocabulaire courant et spécialisé relié aux thèmes et aux matières étudiés en salle de classe, y compris des expressions figurées et des proverbes (p. ex., *mince comme un fil; un manteau de neige; mieux vaut tard que jamais*), une gamme de verbes usuels, des adverbes et locutions adverbiales.
- Déterminants dont l'adjectif numéral (p. ex., *premier, septième*).
- Mots de substitution comme les pronoms relatifs usuels (p. ex., *qui, que, quoi*; *lequel, laquelle*), y compris dans la tournure « *C'est moi qui…* » et les formes accentuées des pronoms personnels (p. ex., « *Lui, il fera les dessins; moi, j'écrirai les textes.* »).

Nature et fonction des mots et des groupes de mots dans la phrase

- Terminologie désignant les éléments constitutifs d'une phrase (p. ex., constituants du groupe sujet, compléments de verbe, compléments de phrase).

Notions syntaxiques

- Diverses constructions de phrases de type et de longueur variés à la forme affirmative et négative.
- Emploi du trait d'union dans les phrases impératives et interrogatives (p. ex., « *Regarde-moi.* »; « *Quand viendra-t-il?* »).
- Utilisation de la ponctuation :
  - emploi des points de suspension pour éviter l'allongement d'une énumération (p. ex., « *Tous les gens du village étaient présents : parents, enfants, commerçants, gendarmes…* ») ou indiquer un sous-entendu (p. ex., « *Entre nous, il l'a bien mérité…* »).

Notions grammaticales

- Accord du participe passé employé seul et employé avec *être* selon le genre et le nombre du sujet (p. ex., « *Ils sont allés au cinéma.* »; « *Elle est partie à Québec.* »).
- Utilisation des verbes au futur antérieur, au passé du conditionnel et au présent du subjonctif.
- Utilisation de l'auxiliaire approprié aux temps composés pour les verbes qui utilisent alternativement *avoir* et *être* (p. ex., « *Il a sorti son mouchoir de sa poche.* »; « *Elle est sortie de l'hôpital.* »).

Orthographe grammaticale

- Formation du féminin des noms et des adjectifs dont on double la consonne finale (p. ex., *un chien / une chienne; ancien / ancienne*).
- Formation du pluriel des noms en *-ail* en changeant la finale en *-ails* (p. ex., *un détail / des détails; un chandail / des chandails*) à l'exception de quelques noms ayant leur pluriel en *-aux* (p. ex., *un travail / des travaux*).

8e année

L'élève doit satisfaire aux attentes des années d'études précédentes avant d'entreprendre les apprentissages prévus en 8e année.

Attentes

Pour intégrer le programme d'études ordinaire, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension d'une variété de communications orales ou médiatiques complexes en contexte prévisible et non prévisible et y réagir de façon appropriée.
- s'exprimer clairement et correctement à l'aide de phrases de type et de longueur variés, y compris des phrases complexes, en fonction de la situation de communication.
- lire en fonction d'une intention divers types de textes simples et complexes (p. ex., reportage, rapport de recherche, roman jeunesse, légende), en décrire les caractéristiques, en démontrer sa compréhension et exprimer ses réactions.
- rédiger, en en respectant les caractéristiques, divers types de textes de longueur variée dont les idées sont formulées de façon cohérente en fonction d'une intention et d'un destinataire (p. ex., courrier du lecteur, fait divers, message publicitaire, récit d'aventures, légende).
- reconnaître des aspects de la francophonie canadienne et mondiale et démontrer un intérêt à cet égard.
- reconnaître et utiliser les notions linguistiques à l'étude dans ses communications orales, ses lectures et ses écrits.

Contenus d'apprentissage

La communication orale, la lecture et l'écriture sont des compétences langagières complexes qui font appel à un ensemble de connaissances et d'habiletés précises ne pouvant être acquises isolément. Le domaine Appropriation de la culture enrichit le contexte dans lequel se fait l'apprentissage de la langue et favorise ainsi l'acquisition d'une compétence culturelle.

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Communication orale

Compréhension

– dégager de l'information de divers messages (p. ex., l'essentiel d'une présentation portant sur les carrières [exigences des employeurs, débouchés, avantages]; les idées principales et secondaires explicites d'un bulletin de nouvelles).

– démontrer sa compréhension du vocabulaire et d'expressions utilisés par différents locuteurs dans une variété de situations de communication et lors de l'apprentissage de différentes matières (p. ex., en repérant les mots ou expressions propres au langage publicitaire).

– recourir à diverses stratégies pour saisir le sens d'un message ou pour résoudre une difficulté de compréhension (p. ex., prendre des notes; établir des liens avec le contexte).

Expression

– produire les messages appropriés dans une variété de situations de communication prévisibles et non prévisibles (p. ex., pour donner son opinion sur un sujet d'actualité; pour s'adresser à des élèves plus jeunes) en adoptant le registre de langue convenant à la situation.

– appliquer les règles d'usage pour communiquer à des fins d'interactions sociales dans une variété de situations de communication (p. ex., gérer les étapes du processus de communication, notamment aborder correctement son interlocuteur, être à l'écoute de l'autre et dialoguer de façon constructive, prendre congé).
– faire une présentation orale sur un sujet d'actualité en utilisant au besoin des phrases complexes, un vocabulaire varié et précis ainsi que des supports visuels ou médiatiques (p. ex., produire en équipe un reportage sur un sujet d'intérêt général et le présenter à la classe).
– recourir à des stratégies non verbales et verbales (p. ex., adapter le registre de langue et son message au contexte; ajuster son intonation selon la nature du message [interrogation, exclamation, assertion]) pour se faire comprendre.

Lecture

Compréhension du texte et réaction

– anticiper le contenu d'un texte dont le thème est parfois abstrait ou spécialisé à partir de l'intention de lecture, en survolant le texte et en y repérant des indices d'organisation et des caractéristiques propres à ce type de texte.
– utiliser diverses stratégies pour comprendre la signification de nouveaux mots ou expressions présentés en contexte (p. ex., trouver le sens de préfixes et de suffixes tels *pré-* [*précuit*], *télé-* [*télécommande*] et *-able* [*faisable, mangeable*] en se servant d'outils de référence appropriés).
– utiliser diverses stratégies pour résoudre une difficulté de compréhension dans une phrase complexe (p. ex., repérer les éléments obligatoires et facultatifs dans la phrase; se servir des indices grammaticaux pour déterminer les liens reliant les idées).
– traduire dans une autre forme sa compréhension du texte lu (p. ex., faire une présentation sur les opinions véhiculées dans le texte) et en dégager de l'information selon la tâche à accomplir (p. ex., relever des similitudes et des écarts entre la version écrite et la version cinématographique d'une même œuvre).
– exprimer les réactions que suscite le texte lu en fournissant des précisions tirées du texte à l'appui de ses arguments (p. ex., commenter l'opinion d'un auteur; formuler sa propre opinion sur le sujet traité dans un texte).
– consulter une variété d'ouvrages selon ses goûts et ses intérêts ou en fonction de son intention de lecture et de la tâche à accomplir (p. ex., rassembler et comparer de l'information sur un même sujet).

Écriture

Production de textes

– écrire divers types de textes en adaptant le contenu et le style en fonction de son intention (p. ex., pour convaincre, divertir, informer).
– composer correctement divers types de phrases simples et complexes et en varier la longueur et le style (p. ex., en effectuant des manipulations syntaxiques telles l'addition, le déplacement, le remplacement, l'effacement).
– utiliser des expressions idiomatiques et figurées ainsi qu'un vocabulaire juste et varié pour enrichir ses textes.
– utiliser des mots de relation pour relier ses idées.
– orthographier correctement les mots et les expressions provenant des thèmes abordés dans les diverses matières et effectuer les accords dans la phrase.

- appliquer les étapes du processus d'écriture :
  - préécriture (p. ex., consulter des ressources électroniques ou imprimées pour s'informer sur un sujet, trouver et sélectionner des données utiles);
  - rédaction (p. ex., organiser ses idées et y associer les données retenues);
  - révision (p. ex., s'assurer que le texte présente bien les caractéristiques qui lui sont propres);
  - correction (p. ex., vérifier l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale à l'aide d'ouvrages de référence ou d'outils électroniques).
- publication (p. ex., utiliser un logiciel d'infographie pour intégrer des éléments visuels à ses textes).

Appropriation de la culture

- identifier divers événements et organismes internationaux qui rassemblent la francophonie mondiale (p. ex., Sommet de la francophonie, Jeux de la francophonie; Organisation internationale de la Francophonie) et en expliquer le rôle.
- décrire la contribution de personnalités francophones d'hier et d'aujourd'hui, du Canada et d'ailleurs, qui se sont distinguées à l'échelle nationale ou internationale dans différentes sphères de l'activité humaine (p. ex., dans le domaine des arts, des sciences, de la technologie, de la médecine, de la politique).
- communiquer avec des francophones d'ici ou d'ailleurs à des fins diverses (p. ex., communiquer avec des organismes francophones pour s'informer; correspondre par courriel avec des élèves d'autres écoles de langue française pour partager ses expériences).

Notions linguistiques

L'élève doit pouvoir utiliser les notions linguistiques suivantes dans ses communications orales et les reconnaître dans ses lectures. Il ne faut toutefois pas s'attendre à ce que l'élève maîtrise toutes ces notions dans ses productions écrites.

Notions lexicales

- Vocabulaire courant et spécialisé relié aux thèmes et aux matières étudiés en salle de classe, y compris des expressions variées incluant des proverbes (p. ex., *tout est bien qui finit bien; qui va à la chasse perd sa place*).
- Ensemble des déterminants, c'est-à-dire les articles et l'ensemble des adjectifs non qualificatifs (adjectifs possessifs, démonstratifs, indéfinis, interrogatifs, exclamatifs et numéraux).
- Mots de substitution tels les pronoms personnels incluant *en* et *y*, les pronoms démonstratifs, indéfinis, interrogatifs et les pronoms relatifs.

Nature et fonction des mots et des groupes de mots dans la phrase

- Terminologie désignant les éléments constitutifs d'une phrase (p. ex., compléments circonstanciels de lieu, de temps).

Notions syntaxiques

- Diverses constructions de phrases simples et complexes de type et de longueur variés à la forme affirmative et négative.
- Emploi du trait d'union dans les phrases impératives et interrogatives.
- Utilisation des signes de ponctuation, notamment de la virgule, du point-virgule, du deux-points, des guillemets et du tiret.

Notions grammaticales

- Accord du participe passé employé seul, employé avec *être* selon le genre et le nombre du sujet et employé avec *avoir* selon que le complément d'objet direct est placé avant ou après le verbe (p. ex., « *Ils ont mangé des pommes.* »; « *Ces pommes, ils les ont mangées.* »).
- Choix approprié des modes indicatif, subjonctif et conditionnel dans la phrase courante selon la

concordance des temps (p. ex., « *Il faut que tu viennes.* »; « *Si j'avais un jardin, je cultiverais des légumes.* »).

Orthographe grammaticale

– Reconnaissance des exceptions en matière d'accord des noms et des adjectifs usuels.

Programme de perfectionnement du français

Planification du programme de perfectionnement du français

Les explications concernant la planification du programme d'actualisation linguistique en français s'appliquent également au programme de perfectionnement du français, notamment en ce qui a trait au choix des stratégies d'enseignement et des activités d'apprentissage, lesquelles doivent permettre de satisfaire pleinement aux besoins d'une clientèle hétérogène (voir la section intitulée « Planification du programme d'actualisation linguistique en français », p. 13). Une recommandation additionnelle s'impose cependant dans le cas du présent programme. Il faut, surtout en début d'apprentissage, inviter les élèves à se raconter afin de pouvoir par la suite, et à la lumière de leurs récits, élaborer des activités à travers lesquelles chacun et chacune pourront se reconnaître et mettre en valeur leur expérience. Des études démontrent en effet qu'en reconnaissant la culture d'origine et l'expérience de l'élève peu scolarisé, l'école contribue au succès de ce dernier, d'où l'importance pour le personnel enseignant de puiser dans la littérature d'ici et d'ailleurs des textes qui reflètent diverses réalités sociales et culturelles. En outre, la découverte des produits de l'imprimé et des supports électroniques doit se faire progressivement et dans un contexte connu de l'élève. Bref, il faut adapter la pédagogie pour répondre aux besoins particuliers de l'élève et tenir un discours à sa portée, puisqu'on peut ainsi le motiver et l'inciter à s'investir dans son apprentissage.

Les domaines d'étude du programme de perfectionnement du français

Le programme de perfectionnement du français qui s'adresse à l'élève parlant français et nouvellement arrivé au pays dont les antécédents scolaires rendent difficile sa participation au programme ordinaire s'articule en deux volets distincts : le volet **scolarisation** et le volet **acculturation.**

1. Le volet **scolarisation** comporte les trois domaines suivants : la **lecture**, l'**écriture** et les **mathématiques.** Cette partie du programme vise à donner à l'élève qui a une faible connaissance des conventions régissant le système graphique de l'écriture la possibilité de s'y familiariser progressivement tout en développant des compétences fondamentales en lecture. Les apprentissages sont gradués de telle façon que l'élève puisse acquérir les connaissances et les habiletés dont elle ou il a besoin pour devenir autonome, mieux comprendre le monde qui l'entoure, intégrer le programme ordinaire et poursuivre ses études selon ses aptitudes, ses goûts et ses ambitions. On s'attend notamment à ce que l'élève accède à une maîtrise de l'écrit, apprenne à lire et à démontrer sa compréhension de ce qui est lu et assimile des notions et des concepts de base en mathématiques ainsi que la terminologie appropriée.

2. Le volet **acculturation** est tout entier consacré à un domaine d'étude, l'**initiation à la société canadienne**. Axé sur l'intégration harmonieuse de l'élève à son nouveau milieu, ce volet porte principalement sur l'acquisition de points de repères et de connaissances générales liées à la vie de l'école, au fonctionnement des institutions du milieu communautaire et aux services dispensés par les divers paliers de gouvernement canadien et à leurs modalités d'accès, de même que sur la compréhension des responsabilités qui lui incombent

en tant qu'élève et qui incombent aux autres individus et aux groupes dans la société. L'élève est aussi amené à établir des rapports entre son expérience passée et présente et à comparer les pratiques courantes et les traditions de son pays d'origine à celles de son pays d'accueil, ce qui lui permet de mieux en apprécier la valeur.

N. B. : L'apprentissage de la lecture et celui de l'écriture sont complémentaires et à ce titre doivent se faire de pair pour se renforcer mutuellement. Tous deux font appel à la communication orale, par exemple pour permettre à l'élève d'exprimer les réactions que suscite un texte ou un produit médiatique. La communication orale revêt davantage d'importance lorsque l'élève parle une variété de français très différente du français standard. En pareil cas, on s'inspirera des attentes et des contenus d'apprentissage du domaine Communication orale du programme-cadre de français.

1re année

Attentes

Pour intégrer le programme d'études ordinaire, l'élève doit pouvoir :

- lire des textes courts, abondamment illustrés, dont le contenu est concret et à sa portée, et en démontrer sa compréhension.
- rédiger, à l'aide d'un modèle, de très courts textes à des fins pratiques et précises.
- reconnaître et utiliser les notions linguistiques à l'étude dans ses lectures et ses écrits.
- démontrer à l'aide de matériel concret et semi-concret une compréhension des concepts mathématiques à l'étude et utiliser la terminologie appropriée.
- résoudre des problèmes simples reliés à la vie quotidienne en appliquant les concepts mathématiques à l'étude.
- démontrer une connaissance de son nouveau milieu et les habiletés connexes lui permettant de s'y adapter.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Lecture

Compréhension du texte et utilisation de l'information

– reconnaître différents produits de l'imprimé (p. ex., un journal, un magazine, une carte routière, un bottin téléphonique, un dépliant) ainsi que leur utilité, et démontrer une connaissance des stratégies élémentaires de lecture (p. ex., lire de gauche à droite, de haut en bas; suivre du doigt le texte).

– décoder des logos et des pictogrammes dans son environnement (p. ex., des panneaux de signalisation [stop, sortie, passage pour piétons]; des symboles signalant un danger [explosif, poison]).

– reconnaître des mots familiers, y compris des noms propres de personnes et de lieux (p. ex., le nom de ses camarades de classe, de sa rue, de son pays d'origine, de son pays d'accueil), et des mots nouveaux en se servant de sa connaissance des lettres de l'alphabet et de leurs combinaisons ou des étiquettes-mots.

– prédire le contenu d'un texte en recourant à différentes stratégies (p. ex., observer les illustrations; reconnaître le sujet dans le titre; utiliser ses connaissances sur le sujet).

– utiliser différentes stratégies pour construire le sens d'un texte (p. ex., repérer des mots connus; poser des questions; demander de l'aide).

– traduire sa compréhension d'un texte courant (p. ex., un court message ou un court récit) ou d'un texte littéraire (p. ex., un conte d'ici ou d'ailleurs; un court poème rimé) dans une autre forme (p. ex., le dessin) et en dégager le thème et quelques éléments d'information.

– exprimer en ses propres mots les réactions que suscite le texte lu (p. ex., « *J'aime cette histoire.* », « *Je n'aime pas cette histoire.* »).

Écriture

Production de textes

– écrire de courtes phrases en suivant un modèle (p. ex., recopier et compléter des phrases pour donner des renseignements personnels tels son nom, son numéro de téléphone, son adresse).
– utiliser quelques mots familiers et se servir de ses étiquettes-mots pour en vérifier l'orthographe.
– composer de courts textes à l'aide d'un modèle (p. ex., des textes courants tels la fiche descriptive d'une personne, le message d'une carte de souhaits; des textes littéraires tels la comptine ou une histoire composée de phrases simples dont la structure est répétée).
– utiliser des stratégies élémentaires d'écriture (p. ex., tenir correctement son crayon; s'orienter sur une feuille de gauche à droite, de haut en bas).
– former les lettres minuscules et majuscules en écriture script.

Mathématiques

Numération et sens du nombre

– lire et écrire, en symboles, les nombres naturels jusqu'à 60 et, en lettres, jusqu'à dix.
– identifier la valeur d'un chiffre selon sa position dans un nombre naturel inférieur à 61.
– utiliser les nombres ordinaux jusqu'à 10.
– démontrer une compréhension de l'addition en tant que regroupement d'éléments et de la soustraction en tant que retrait d'éléments.
– effectuer, à l'aide de matériel concret, des additions sans regroupement de nombres naturels dont la somme est inférieure à 21.
– effectuer, à l'aide de matériel concret, des soustractions de deux nombres naturels à 1 chiffre.

Mesure

– lire et dire l'heure, à l'heure ou à la demi-heure près, à partir d'une horloge analogique.
– nommer en ordre les jours de la semaine et les saisons.
– nommer les pièces de monnaie jusqu'à 2 $.
– estimer, mesurer et enregistrer les dimensions d'objets à l'aide d'unités non conventionnelles, puis les comparer et les ordonner.

Géométrie et sens de l'espace

– identifier, comparer, décrire et dessiner, à l'aide de matériel concret et semi-concret, diverses figures planes, notamment le carré, le triangle, le cercle et le rectangle.
– identifier et comparer, à l'aide de matériel concret et semi-concret, divers solides, notamment le cube, le cône, le cylindre et la sphère.
– déplacer un objet en suivant les consignes telles que : sur, sous, à gauche, à droite, à côté, devant, derrière, au-dessus, en dessous, entre.

Modélisation et algèbre

– identifier, prolonger et créer une suite numérique ou non numérique à l'aide de matériel concret et semi-concret.
– partager un nombre d'objets selon une régularité de correspondance biunivoque.

Traitement des données et probabilité

– comparer, trier et classifier des objets selon un attribut donné.
– relever les renseignements contenus dans un diagramme concret ou dans un pictogramme et communiquer sa compréhension de façon informelle.

Initiation à la société canadienne

– nommer son pays et sa province d'accueil et trouver des similitudes entre son nouveau mode de vie et celui de son pays d'origine (p. ex., en matière d'habitation, d'habillement, d'alimentation, de moyens de transport, de scolarité).
– reconnaître et comparer son rôle, ses droits et ses responsabilités en tant que membre d'une famille, d'une classe et d'une école (p. ex., le rôle de l'élève est d'apprendre; écouter en classe et faire ses devoirs font partie de ses responsabilités) et nommer les contraintes que lui imposent ses responsabilités (p. ex., se réveiller suffisamment tôt le matin pour être à l'heure à l'école).
– nommer les règles de sécurité pour les piétons et les précautions à prendre pour assurer sa sécurité personnelle et celle des autres dans les endroits publics et à la maison (p. ex., ne pas courir dans la rue; utiliser les passages pour piétons pour traverser; ne pas prendre un médicament sans supervision) et indiquer les mesures à prendre dans les situations dangereuses et les cas d'urgence (p. ex., faire le 911, avertir un adulte).
– démontrer sa compréhension des routines quotidiennes de l'école (p. ex., l'horaire des cours), des règlements de la classe (p. ex., la tenue de son agenda, la gestion de ses articles scolaires), du code de conduite de l'école (p. ex., en matière d'allées et de venues, de ponctualité) et des procédures d'urgence.
– nommer et repérer les endroits importants de l'école (p. ex., le secrétariat, le bureau de la direction, sa salle de classe, la bibliothèque, le gymnase, les toilettes) et les principales fonctions du personnel scolaire (p. ex., la direction, le personnel enseignant, le concierge).

Notions linguistiques

L'élève doit pouvoir appliquer dans les différents domaines les notions linguistiques suivantes, dont l'enseignement doit se faire en contexte.

Notions lexicales

– Les mots et expressions utilisés quotidiennement ou liés aux thèmes et aux matières étudiés en salle de classe, incluant des noms propres de personnes (p. ex., le nom de ses parents, de ses amis, de son enseignante ou enseignant) et des verbes usuels exprimant un état, l'avoir ou une action.
– Les lettres de l'alphabet, le son produit par chacune, les sons simples produits par la combinaison de lettres ou des syllabes ainsi que l'ordre alphabétique.
– Les mots de relation les plus courants (p. ex., *et, avec*) pour relier ses idées.

Notions grammaticales

– Accord des déterminants : utilisation des articles définis et indéfinis devant le nom selon le genre et le nombre.
– Utilisation de la majuscule pour les noms propres de personne.

Notions syntaxiques

– Ordre des mots dans la phrase déclarative simple à la forme affirmative (p. ex., « *Asha mange une pomme.* »).
– Emploi du point à la fin d'une phrase.

2e année

L'élève doit satisfaire aux attentes de l'année d'études précédente avant d'entreprendre les apprentissages prévus en 2e année.

Attentes

Pour intégrer le programme d'études ordinaire, l'élève doit pouvoir :

- lire des textes courts, accompagnés d'illustrations, dont le contenu est concret et à sa portée, et en démontrer sa compréhension.
- rédiger, à l'aide d'un modèle, de courts textes à des fins pratiques et précises.
- reconnaître et utiliser les notions linguistiques à l'étude dans ses lectures et ses écrits.
- démontrer à l'aide de matériel concret et semi-concret une compréhension des concepts mathématiques à l'étude et utiliser la terminologie appropriée.
- résoudre des problèmes simples reliés à la vie quotidienne en appliquant les concepts mathématiques à l'étude.
- démontrer une connaissance de son nouveau milieu et les habiletés connexes lui permettant de s'y adapter.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Lecture

Compréhension du texte et utilisation de l'information

– prédire le contenu d'un texte en recourant à différentes stratégies (p. ex., se servir de la mise en situation; relever les mots connus) et repérer quelques indices lui permettant d'identifier le type de texte lu (p. ex., le titre et les illustrations dans un court récit; des sons identiques formant une rime dans un poème).

– reconnaître les mots nouveaux en utilisant sa connaissance des sons produits par la combinaison de lettres et des syllabes.

– utiliser différentes stratégies pour construire le sens d'un texte (p. ex., le relire à haute voix; repérer les limites de la phrase; lire par groupe de mots).

– traduire sa compréhension d'un texte courant (p. ex., un message adressé à un ami, une règle de sécurité, une invitation) ou d'un texte littéraire (p. ex., un court récit d'ici ou d'ailleurs) dans une autre forme et en dégager quelques données utiles en fonction de la tâche à accomplir (p. ex., les personnages, le lieu de l'action dans le court récit).

– exprimer en ses propres mots les réactions que suscite le texte lu (p. ex., évoquer un souvenir suscité par l'histoire).

Écriture

Production de textes

- écrire de courtes phrases simples en respectant la structure syntaxique de base : groupe nominal + groupe verbal (p. ex., « *Pascale / mange une pomme rouge.* »).
- utiliser des mots familiers et usuels, notamment les mots reliés aux thèmes abordés en classe et aux différentes matières en s'appuyant sur sa connaissance des lettres et des sons ou en se servant de ses étiquettes-mots pour les écrire correctement.
- composer, en se familiarisant avec le processus d'écriture, de courts textes (p. ex., des textes courants tels un message, la fiche descriptive d'un animal; des textes littéraires tels un poème, une devinette) dont les idées sont liées au sujet et appliquer les notions linguistiques à l'étude.
- former les lettres minuscules et majuscules en écriture script et cursive en orientant ses phrases et ses mots convenablement sur la feuille.

Mathématiques

Numération et sens du nombre

- lire et écrire, en symboles, les nombres naturels jusqu'à 100 et, en lettres, jusqu'à vingt.
- identifier la valeur d'un chiffre selon sa position dans un nombre naturel inférieur à 101.
- estimer et effectuer des additions, avec ou sans regroupement, de nombres naturels dont la somme est inférieure à 101.
- estimer et effectuer des soustractions, avec ou sans regroupement, de deux nombres naturels dont le premier est inférieur à 101.
- démontrer, à l'aide de la calculatrice et de matériel concret, la multiplication en tant qu'addition répétée et la division en tant que répartition de groupes d'objets en ensembles égaux.
- représenter à l'aide de matériel concret ou semi-concret, les moitiés, les tiers et les quarts en tant que parties d'un tout et parties d'un ensemble.

Mesure

- lire, écrire et dire l'heure au quart d'heure près à partir d'une horloge analogique.
- nommer en ordre les mois de l'année.
- lire la date au calendrier.
- établir les relations entre les minutes et les heures, les heures et les jours, les jours et les semaines, les mois et les années.
- estimer, mesurer et enregistrer les dimensions d'objets à l'aide d'unités non conventionnelles et conventionnelles (cm, m) puis les comparer et les ordonner.
- estimer, compter et enregistrer des sommes d'argent à l'aide du symbole des cents et créer des ensembles équivalents de pièces de monnaie à l'aide de pièces de 1 ¢ à 2 $.
- estimer, mesurer et enregistrer la capacité de contenants et la masse d'objets à l'aide d'unités de mesure non conventionnelles.

Géométrie et sens de l'espace

- identifier, comparer, décrire et dessiner, à l'aide de matériel concret et semi-concret, diverses figures planes, notamment le pentagone, l'hexagone et l'octogone.
- construire, à l'aide de solides, une copie d'un modèle illustré.
- déterminer l'axe ou les axes de symétrie d'une figure plane, à l'aide de pliages, de découpages ou du Mira.
- identifier et effectuer des translations de figures simples vers la gauche, la droite, le haut et le bas à l'aide d'un géoplan, de papier à points ou de papier quadrillé.

Modélisation et algèbre

– identifier et prolonger une suite numérique basée sur une règle d'addition en utilisant du matériel concret.
– compléter une situation d'égalité à l'aide de matériel concret ou semi-concret.

Traitement des données et probabilité

– construire des diagrammes à bandes et des pictogrammes selon une correspondance de un à un et inscrire les légendes appropriées.
– lire et interpréter des renseignements contenus dans un diagramme ou dans un tableau et communiquer sa compréhension de diverses manières.
– décrire la probabilité que certains événements se produisent en utilisant les expressions « vraisemblable », « invraisemblable », « impossible » et « certain ».

Initiation à la société canadienne

– démontrer une certaine connaissance de la monnaie canadienne (p. ex., le nom et la valeur des pièces ainsi que les combinaisons possibles de pièces) et des pratiques courantes en matière de consommation (p. ex., nommer différents biens de consommation et les magasins où on peut se les procurer; décrire le supermarché) et établir des comparaisons avec la monnaie et les pratiques de son pays d'origine.
– connaître son rôle, ses responsabilités et ses droits en tant que membre d'une communauté ainsi que le rôle, les responsabilités et les droits principaux de personnes représentant l'autorité à l'école ou dans le milieu communautaire (p. ex., le directeur ou la directrice d'une école, d'une entreprise; le maire ou la mairesse de la ville; le chef de la police municipale).
– nommer les sources de danger à la maison (p. ex., les accessoires électriques, les produits ménagers) et à l'école (p. ex., l'équipement du gymnase, de laboratoire, les escaliers, la structure récréative) et reconnaître la nécessité de se comporter selon les consignes dans l'autobus scolaire ainsi qu'à l'entrée et à la sortie de l'école (p. ex., ne pas sortir ses bras par la fenêtre de l'autobus et rester assis durant le trajet) et dans le milieu communautaire (p. ex., traverser les rues aux intersections).
– nommer des services publics du milieu communautaire avoisinant (p. ex., le centre communautaire, la caserne des pompiers, le poste de police, l'hôpital, la bibliothèque) et en décrire la fonction ainsi que les modalités d'accès (p. ex., la carte de membre pour la bibliothèque, la carte santé pour les services médicaux, l'inscription aux activités sportives ou récréatives).
– démontrer une compréhension des pratiques courantes liées à l'apprentissage, à l'enseignement et à l'évaluation (p. ex., en gérant son temps pour accomplir les tâches assignées; en faisant un lien entre la qualité du travail remis et la note attribuée).

Notions linguistiques

L'élève doit pouvoir appliquer dans les différents domaines les notions linguistiques suivantes, dont l'enseignement doit se faire en contexte.

Notions lexicales

- Les mots et expressions utilisés quotidiennement ou liés aux thèmes et aux matières étudiés en classe (p. ex., des noms de pays, les points cardinaux), incluant des verbes usuels exprimant un état, l'avoir ou une action ainsi que des adverbes de quantité (p. ex., *autant que, moins que, plus que, beaucoup, trop*).
- Les syllabes complexes et les accents.
- Les mots de relation les plus courants (p. ex., *ou, mais, parce que*) pour relier ses idées.

Notions grammaticales

- Accord des déterminants, des noms et des adjectifs :
  - utilisation des articles définis et indéfinis devant le nom selon le genre et le nombre;
  - formation du féminin des noms et des adjectifs en ajoutant un *e* (p. ex., *ami / amie; grand / grande*);
  - formation du pluriel des noms et des adjectifs en ajoutant un *s* (p. ex., *arbre / arbres; joli / jolis*).
- Emploi de mots de substitution : utilisation des pronoms personnels sujets tels *je, tu, il* et *elle*.
- Utilisation des verbes *avoir* et *être* au présent de l'indicatif et du verbe *aller* + l'infinitif pour former le futur proche (p. ex., « *Je vais sauter.* »).
- Utilisation de la majuscule pour les noms propres de personne et de lieu et au début d'une phrase.
- Coupure des mots entre les syllabes en fin de ligne le cas échéant.

Notions syntaxiques

- Construction de phrases simples :
  - des phrases déclaratives à la forme affirmative et à la forme négative avec *ne* + *pas*;
  - des phrases interrogatives avec l'expression *est-ce que*.
- Emploi du point à la fin d'une phrase et du point d'interrogation s'il s'agit d'une question.

3e année

L'élève doit satisfaire aux attentes des années d'études précédentes avant d'entreprendre les apprentissages prévus en 3e année.

Attentes

Pour intégrer le programme d'études ordinaire, l'élève doit pouvoir :

- lire divers textes courts, accompagnés d'illustrations, dont le contenu est concret et à sa portée, et en démontrer sa compréhension.
- rédiger, en s'inspirant de modèles, de courts textes à des fins pratiques et précises.
- reconnaître et utiliser les notions linguistiques à l'étude dans ses lectures et ses écrits.
- démontrer à l'aide de matériel concret et semi-concret une compréhension des concepts mathématiques à l'étude et utiliser la terminologie appropriée.
- résoudre des problèmes simples reliés à la vie quotidienne en appliquant les concepts mathématiques à l'étude.
- démontrer une connaissance de son nouveau milieu et les habiletés connexes lui permettant de s'y adapter.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Lecture

Compréhension du texte et utilisation de l'information

– prédire le contenu d'un texte en recourant à différentes stratégies (p. ex., identifier le sujet du texte à l'aide des illustrations; utiliser ses connaissances sur le sujet) et repérer quelques indices lui permettant d'identifier le type de texte (p. ex., l'expression *Il était une fois...* au début d'un conte; la liste des ingrédients dans une recette).

– reconnaître les mots nouveaux en utilisant sa connaissance des sons produits par des combinaisons de lettres, incluant les sons et les syllabes complexes.

– utiliser différentes stratégies pour construire le sens d'un texte (p. ex., relire la phrase précédente pour se mettre en contexte; repérer les mots de substitution simples, tels les pronoms personnels sujets, et trouver leurs antécédents, c'est-à-dire les mots qu'ils remplacent).

– traduire sa compréhension d'un texte courant (p. ex., une recette, une notice de montage simple) ou littéraire (p. ex., un conte adapté d'ici ou d'ailleurs) dans une autre forme (p. ex., jouer une saynète relatant une péripétie d'un récit) et en dégager les données principales en fonction de la tâche à accomplir (p. ex., les événements principaux dans un court récit).

– exprimer en ses propres mots les réactions que suscite le texte lu (p. ex., se prononcer sur la fin d'une histoire et en proposer une qui lui apparaît plus appropriée).

Écriture

Production de textes

- écrire de courtes phrases simples en respectant la structure syntaxique de base et en l'enrichissant par l'ajout de mots ou de groupe de mots (p. ex., « *Le chien jappe.* »; « *Le jeune chien de mon ami jappe beaucoup la nuit.* »).
- utiliser des mots familiers et usuels, les mots liés aux thèmes abordés en classe et aux différentes matières en se servant de son lexique pour en vérifier l'orthographe.
- composer, en se familiarisant avec le processus d'écriture, de courts textes courants (p. ex., une lettre d'amitié, une recette) et littéraires (p. ex., un court récit, un acrostiche) dont les idées sont liées au sujet et appliquer les notions linguistiques à l'étude.
- utiliser couramment l'écriture cursive en respectant la forme et le format des lettres minuscules et majuscules.

Mathématiques

Numération et sens du nombre

- lire et écrire, en symboles, les nombres naturels jusqu'à 1 000 et, en lettres, jusqu'à cent.
- identifier des nombres pairs et impairs et des nombres divisibles par 2, par 5 ou par 10.
- estimer et effectuer des additions d'au plus 3 nombres naturels dont la somme est inférieure à 1 001.
- estimer et effectuer des soustractions, avec ou sans regroupement, de deux nombres naturels dont le premier est inférieur à 1 001.
- arrondir des nombres naturels jusqu'à 999 à la dizaine et à la centaine près.
- utiliser diverses techniques pour vérifier la vraisemblance et l'exactitude de sommes et de différences.
- résoudre, à l'aide de matériel concret, de tables ou de la calculatrice, des problèmes simples impliquant la multiplication ou la division.
- représenter, à l'aide de matériel concret, des fractions propres et des nombres fractionnaires.

Mesure

- estimer, lire et enregistrer la température au degré Celsius près.
- estimer et mesurer une période de temps en intervalles de 5 minutes, en jours, en semaines, en mois et en années.
- lire, écrire et dire l'heure à la minute près à partir d'une horloge numérique et analogique.
- lire et écrire la date au long.
- établir les relations entre les semaines et les années, les jours et les années.
- estimer, mesurer et enregistrer les dimensions d'objets à l'aide d'unités conventionnelles (mm, cm, m ou km), puis les comparer et les ordonner.
- démontrer une compréhension de la valeur des billets de 5 $ à 100 $.
- mesurer, enregistrer et comparer le périmètre d'objets concrets à l'aide du cm et du m.
- estimer, mesurer, enregistrer et comparer la capacité de contenants (ml ou l) et la masse d'objets (g, kg).

Géométrie et sens de l'espace

- identifier, comparer, décrire et dessiner, à l'aide de matériel concret et semi-concret, diverses figures planes, notamment le losange et le parallélogramme.
- identifier et comparer, à l'aide de matériel concret, divers solides, notamment les prismes et les pyramides.
- associer les figures planes aux faces des solides à l'aide de matériel concret.
- déterminer, à l'aide de matériel concret, l'image d'une figure obtenue par réflexion.

Modélisation et algèbre

- créer un tableau à partir de régularités.
- partager un nombre d'objets selon une régularité de correspondance multivoque.
- déterminer la valeur du terme manquant dans une équation simple en se référant aux tables d'addition et de soustraction.

Traitement des données et probabilité

- construire des pictogrammes et des diagrammes à bandes à l'aide d'échelles par intervalles de 2, de 5 et de 10, et inscrire les légendes appropriées.
- utiliser des diagrammes de Venn et de Carroll pour organiser des données selon plusieurs critères.
- effectuer des expériences simples de probabilité, noter les résultats et tirer des conclusions.

Initiation à la société canadienne

- comparer les coutumes de son pays d'accueil à celles de son pays d'origine à l'occasion de fêtes ou d'événements spéciaux (p. ex., un anniversaire, un mariage, la fête nationale) et reconnaître que la manière de célébrer un même événement peut différer d'un pays à un autre, d'une culture à une autre.
- nommer les rôles, les responsabilités ainsi que les droits que peut avoir un individu dans la société (p. ex., obéir aux lois est une responsabilité et recevoir une éducation est un droit).
- démontrer sa compréhension des exigences qu'imposent le travail et la vie en groupe (p. ex., en faisant preuve de collaboration lors de la réalisation d'un travail d'équipe, en négociant un compromis avec ses partenaires).
- reconnaître et interpréter des symboles et d'autres signes courants (p. ex., les panneaux de signalisation indiquant un passage pour piétons, un arrêt, un hôpital) et se situer dans son quartier ou sa localité (p. ex., identifier les rues principales).
- identifier les personnes et les organismes communautaires à contacter en cas d'urgence (p. ex., les parents, les gardiens, les voisins; les services médicaux, sociaux et communautaires) et nommer les circonstances dans lesquelles il faut alerter ces personnes ou ces services (p. ex., en cas d'incendie, d'empoisonnement, de réaction allergique; dans une situation d'intimidation).

Notions linguistiques

L'élève doit pouvoir appliquer dans les différents domaines les notions linguistiques suivantes, dont l'enseignement doit se faire en contexte.

Notions lexicales

- Les mots et expressions d'usage courant et les mots liés aux thèmes et aux différentes matières étudiés en classe (p. ex., le nom des fêtes annuelles comme la fête du Canada, Noël, le Nouvel An), incluant des verbes et des adverbes usuels.
- Des mots de relation courants (p. ex., *parce que, ou, comme*) pour relier ses idées.

Notions grammaticales

- Accord des déterminants, des noms et des adjectifs :
  - utilisation des adjectifs possessifs devant le nom selon le genre et le nombre;
  - accord de l'adjectif épithète avec le nom auquel il se rapporte dans le groupe nominal (p. ex., *la robe noire*).
- Emploi de mots de substitution : utilisation des pronoms personnels sujets et compléments (sauf *en* et *y*).
- Utilisation des verbes *avoir* et *être*, des verbes réguliers du 1er groupe en *-er* et de quelques verbes fréquemment utilisés, notamment *faire* et *aller,* au présent de l'indicatif et au futur proche.
- Utilisation de la majuscule pour les noms propres de personne et de lieu et au début d'une phrase.
- Distinction des homophones (p. ex., *a / à / as; on / ont; son / sont*).

Notions syntaxiques

- Construction de phrases simples :
  - des phrases déclaratives à la forme affirmative et à la forme négative;
  - des phrases interrogatives et exclamatives à la forme affirmative.
- Utilisation des signes de ponctuation : les différents points à la fin des phrases ainsi que la virgule dans une énumération.

4e année

L'élève doit satisfaire aux attentes des années d'études précédentes avant d'entreprendre les apprentissages prévus en 4e année.

Attentes

Pour intégrer le programme d'études ordinaire, l'élève doit pouvoir :

- lire divers textes courts annotés dont le contenu est concret et à sa portée et en démontrer sa compréhension.
- rédiger une variété de courts textes à des fins pratiques et précises.
- reconnaître et utiliser les notions linguistiques à l'étude dans ses lectures et ses écrits.
- démontrer à l'aide de matériel concret et semi-concret une compréhension des concepts mathématiques à l'étude et utiliser la terminologie appropriée.
- résoudre des problèmes simples reliés à la vie quotidienne en appliquant les concepts mathématiques à l'étude.
- démontrer une connaissance de son nouveau milieu et les habiletés connexes lui permettant de s'y adapter.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Lecture

Compréhension du texte et utilisation de l'information

– prédire le contenu d'un texte en recourant à différentes stratégies (p. ex., se servir des mots connus; faire appel à ses connaissances sur le sujet) et repérer quelques indices lui permettant d'en identifier le type (p. ex., le format de la carte postale portant un message; la division en chapitres du récit d'aventures).

– chercher le sens des mots nouveaux en les décomposant pour y repérer des éléments connus (p. ex., *ami / cal*) et en se servant du dictionnaire junior.

– utiliser différentes stratégies pour construire le sens d'un texte (p. ex., imaginer mentalement une scène; relire le texte en en soulignant l'essentiel).

– traduire sa compréhension d'un texte courant (p. ex., un horaire de télévision, une carte postale, une directive, un slogan) ou littéraire (p. ex., un conte, un récit d'aventures d'ici ou d'ailleurs) dans une autre forme (p. ex., mimer un personnage) et en dégager de l'information explicite et implicite en fonction de la tâche à accomplir (p. ex., repérer quelques données fournies dans le texte; faire une inférence simple à partir des données et de ses connaissances).

– exprimer en ses propres mots les réactions que suscite le texte lu (p. ex., mettre en doute la vraisemblance ou l'authenticité des événements rapportés dans un récit).

Écriture

Production de textes

– écrire des phrases simples et à l'occasion des phrases complexes en reliant les propositions entre elles à l'aide de mots de relation courants (p. ex., « *Il y a une grosse tempête de neige et l'école est fermée.* ») et utiliser les pronoms personnels sujets et compléments pour éliminer les répétitions (p. ex., « *Mon frère est malade. Il est à l'hôpital.* »).

– utiliser un vocabulaire correct et varié, y compris des expressions courantes et des adverbes de temps pour bien situer des faits ou des événements dans le temps (p. ex., *hier, aujourd'hui, demain*) et consulter au besoin des ouvrages de référence pour en vérifier l'orthographe.

– composer, en se familiarisant avec le processus d'écriture, de courts textes courants (p. ex., une carte postale, une directive) et littéraires (p. ex., un conte, un poème) dont les idées sont liées au sujet et s'enchaînent logiquement, et appliquer les notions linguistiques à l'étude.

– utiliser couramment l'écriture cursive en respectant la forme et le format des lettres minuscules et majuscules et en laissant un espace convenable entre les mots.

Mathématiques

Numération et sens du nombre

– lire et écrire les nombres naturels jusqu'à 10 000 de façon symbolique et décomposée, et, en lettres, jusqu'à mille.

– effectuer des additions, des soustractions, des multiplications et des divisions avec les nombres naturels selon les limites prévues pour les algorithmes papier-crayon, c'est-à-dire additionner deux nombres à 4 chiffres dont la somme est inférieure à 10 001, soustraire un nombre à 4 chiffres et un nombre à 3 chiffres, multiplier un nombre à 3 chiffres par un nombre à 1 chiffre et diviser un nombre à 3 chiffres par un nombre à 1 chiffre.

– multiplier mentalement un nombre naturel par 10, 100 et 1 000.

– lire et écrire en lettres les fractions un demi, un tiers, un quart, un cinquième et un dixième.

– comparer et ordonner, à l'aide de matériel concret, des fractions propres ayant un même numérateur, et des fractions propres et impropres ayant un dénominateur commun.

– additionner, soustraire et ordonner des nombres décimaux jusqu'aux centièmes à l'aide de matériel concret ou semi-concret et de symboles.

Mesure

– établir et décrire les relations entre le mm, le cm, le m et le km.

– calculer, jusqu'à 50 $, la monnaie à rendre suite à un achat quelconque.

– établir et décrire les relations entre les secondes et les minutes, les années et les décennies, les décennies et les siècles, les siècles et les millénaires.

– estimer et mesurer l'aire de différents polygones à l'aide de papier quadrillé en cm^2.

– estimer et mesurer à l'aide de cubes unitaires le volume d'objets donnés.

– établir et décrire les relations entre le mg, le g et le kg et entre le ml et le l.

Géométrie et sens de l'espace

– définir et identifier des triangles en fonction des côtés.
– identifier et tracer des angles aigus, obtus, droits et plats.
– dessiner le développement d'un cube et d'un prisme.
– tracer l'image d'une figure obtenue par rotation d'un quart de tour, d'un demi-tour ou de trois quarts de tour sur du papier quadrillé ou à points lorsque le centre de rotation se trouve sur la figure.
– démontrer une compréhension de systèmes de coordonnées utilisés dans des jeux simples et sur une carte routière.

Modélisation et algèbre

– déterminer, à l'aide de la calculatrice ou de l'ordinateur, la règle d'addition, de soustraction ou de multiplication qui définit une suite, et la prolonger.
– créer une suite numérique à partir d'une règle donnée.
– utiliser une variété de stratégies pour déterminer la valeur du terme manquant dans une équation comportant une addition, une soustraction ou une multiplication.

Traitement des données et probabilité

– recueillir des données secondaires de diverses sources, les présenter à l'aide d'un diagramme à bandes ou d'un pictogramme et les interpréter.
– déterminer l'étendue des données et choisir des intervalles appropriés pour les représenter.
– dénombrer tous les résultats possibles d'une expérience simple à l'aide d'un diagramme en arbre.

Initiation à la société canadienne

– comparer les coutumes du pays d'accueil à celles de son pays d'origine en matière de loisirs, de travail, de vie familiale et scolaire et reconnaître quelques-unes des valeurs qu'elles reflètent.
– expliquer pourquoi certaines personnes occupent des postes de responsabilité (p. ex., pour assurer la sécurité d'un groupe, le fonctionnement d'un établissement) et comment elles ont obtenu leur poste (p. ex., certaines personnes sont désignées, d'autres sont élues, d'autres encore se portent volontaires).
– démontrer une connaissance des services publics municipaux ou régionaux (p. ex., transports en commun, service postal, services d'accueil pour les nouveaux arrivants) et en décrire l'utilité ainsi que les modalités d'accès.
– démontrer une connaissance de diverses méthodes et divers outils de travail (p. ex., en faisant une recherche à la bibliothèque pour se documenter sur un sujet; en explorant les possibilités offertes par l'ordinateur pour produire ses textes).
– identifier les risques associés à la pratique de certains loisirs (p. ex., la natation, la planche à roulettes, le cyclisme) et nommer des moyens pour les réduire.

Notions linguistiques

L'élève doit pouvoir appliquer dans les différents domaines les notions linguistiques suivantes, dont l'enseignement doit se faire en contexte.

Notions lexicales

- Les mots d'usage courant et les mots liés aux thèmes et aux différentes matières étudiés en classe, incluant des expressions courantes, des verbes usuels et des abréviations fréquemment utilisées (p. ex., *Mme* [Madame], *M.* [Monsieur]; les symboles *h* [heure], *m* [mètre], *kg* [kilogramme]; les nombres ordinaux *1er* [premier], *2e* [deuxième], etc.; les points cardinaux *N.* [Nord], *E.* [Est]).
- Des mots de relation courants (p. ex., *donc* qui marque la conséquence, *comme* qui marque la comparaison, *si* qui marque la condition) pour relier ses idées.

Notions grammaticales

- Accord des déterminants, des noms et des adjectifs :
  - élision et contraction des articles définis et indéfinis au besoin (p. ex., *l'orange* au lieu de *la orange, l'île* au lieu de *la île; aller au marché* au lieu de *aller à le marché*);
  - utilisation des adjectifs démonstratifs devant le nom selon le genre et le nombre (p. ex., *cette porte, ce jardin, ces légumes*);
  - formation du pluriel des noms et des adjectifs en *-eau*, *-au* et *-eu* en ajoutant un *x* (p. ex., *nouveau / nouveaux; jeu / jeux*).
- Emploi de mots de substitution : utilisation des pronoms personnels sujets et compléments ainsi que des pronoms démonstratifs et possessifs (p. ex., « *Mes cheveux sont blonds, les tiens sont noirs et ceux de mon amie sont roux.* »).
- Accord du verbe avec son sujet dans la phrase simple (p. ex., « *Les étoiles brillent dans la nuit.* »).
- Utilisation des verbes *avoir* et *être*, des verbes réguliers du 1er groupe en *-er*, des verbes du 2e groupe en *-ir* et de verbes du 3e groupe fréquemment utilisés (p. ex., *voir, vouloir, devoir, savoir, prendre*) au présent de l'indicatif, au passé composé de l'indicatif et au futur proche.
- Distinction des homophones (p. ex., *mes / mais / met; peu / peut / peux; ou / où*).

Notions syntaxiques

- Construction de phrases simples :
  - des phrases déclaratives et impératives à la forme négative avec *ne* + *pas*, *ne* + *plus*, *ne* + *jamais* (p. ex., « *L'oiseau ne chante plus.* »; « *Ne recommence pas.* »);
  - des phrases interrogatives à la forme affirmative, incluant des phrases construites avec *quand*, *où*, *comment* et *pourquoi* (p. ex., « *Où est-ce que tu vas?* »; « *Quand est-ce que tu reviens?* »; « *Pourquoi est-ce que tu pleures?* »);
  - des phrases exclamatives à la forme affirmative (p. ex., « *Que c'est beau!* »).
- Utilisation des signes de ponctuation : les différents points à la fin d'une phrase et la virgule dans les énumérations.

5e année

L'élève doit satisfaire aux attentes des années d'études précédentes avant d'entreprendre les apprentissages prévus en 5e année.

Attentes

Pour intégrer le programme d'études ordinaire, l'élève doit pouvoir :

- lire divers textes courts composés de phrases simples et complexes, dont le contenu est concret et à sa portée, et en démontrer sa compréhension.
- rédiger une variété de courts textes à des fins pratiques et précises.
- reconnaître et utiliser les notions linguistiques à l'étude dans ses lectures et ses écrits.
- démontrer à l'aide de matériel concret et semi-concret une compréhension des concepts mathématiques à l'étude et utiliser la terminologie appropriée.
- résoudre des problèmes reliés à la vie quotidienne en appliquant les concepts mathématiques à l'étude.
- démontrer une connaissance de son nouveau milieu et les habiletés connexes lui permettant de s'y adapter.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Lecture

Compréhension du texte et utilisation de l'information

– prédire le contenu d'un texte en recourant à différentes stratégies (p. ex., en le survolant; en repérant des mots en caractères gras) et relever les principales caractéristiques du texte (p. ex., le schéma narratif dans le récit, c'est-à-dire la situation initiale, l'élément déclencheur, les péripéties et le dénouement).

– chercher le sens des mots nouveaux en les décomposant pour y repérer des éléments connus ou en les reliant à un mot de la même famille (p. ex., *bond / bondir*).

– utiliser différentes stratégies pour construire le sens d'un texte (p. ex., faire des liens entre les phrases; se servir des indices grammaticaux tels les substituts lexicaux; éliminer les mots facultatifs pour dégager l'essentiel).

– traduire sa compréhension d'un texte courant (p. ex., un message publicitaire, une lettre de remerciement ou d'amitié) ou littéraire (p. ex., un roman jeunesse d'ici ou d'ailleurs, une saynète) dans une autre forme (p. ex., créer une fiche informative) et en dégager de l'information explicite et implicite en fonction de la tâche à accomplir (p. ex., dégager les données principales d'un texte ou un élément d'information particulier; faire une inférence simple en s'appuyant sur des faits).

– expliquer en ses propres mots les réactions que suscite le texte lu (p. ex., présenter sa perception des personnages et des événements d'une histoire et la comparer avec celle des autres).

Écriture

Production de textes

- écrire des phrases simples et à l'occasion des phrases complexes en reliant les propositions entre elles à l'aide de mots de relation, et en varier la longueur (p. ex., « *Ce matin, j'ai raté l'autobus scolaire, alors j'ai marché jusqu'à l'école.* »).
- utiliser un vocabulaire correct et varié en recourant au besoin à des synonymes et des antonymes, et consulter des ouvrages de référence (p. ex., le dictionnaire visuel) pour en vérifier l'orthographe.
- composer en respectant les étapes du processus d'écriture de courts textes courants (p. ex., un récit, le compte rendu d'un événement) et littéraires (p. ex., une saynète, une blague, des mots croisés), les organiser de façon cohérente en paragraphes et appliquer les notions linguistiques à l'étude.

Mathématiques

Numération et sens du nombre

- lire et écrire les nombres naturels jusqu'à 100 000 en lettres et de façon symbolique et décomposée.
- effectuer des additions, des soustractions, des multiplications et des divisions avec les nombres naturels selon les limites prévues pour les algorithmes papier-crayon, c'est-à-dire additionner trois nombres à 4 chiffres, soustraire deux nombres à 4 chiffres, multiplier un nombre à 2 chiffres par un nombre à 2 chiffres et diviser un nombre à 4 chiffres par un nombre à 1 chiffre.
- repérer des fractions équivalentes et démontrer l'équivalence à l'aide de matériel concret ou semi-concret et de symboles.
- convertir en nombre décimal une fraction dont le dénominateur est 10 ou 100, et vice versa.
- multiplier et diviser mentalement des nombres décimaux par 10, 100 et 1 000.
- arrondir des nombres décimaux à l'unité et au dixième près.

Mesure

- estimer de grandes longueurs à l'aide d'unités de mesure non conventionnelles.
- lire, écrire, estimer et compter des montants d'argent jusqu'à 1 000 $.
- lire et écrire, à la minute près, l'heure selon un affichage sur 24 heures.
- estimer et calculer le périmètre et l'aire de rectangles et de carrés.
- déterminer le volume d'un objet (en cm^3) en mesurant le déplacement que produit cet objet dans un liquide.
- expliquer la différence entre la capacité et le volume.

Géométrie et sens de l'espace

- estimer la mesure d'angles aigus et obtus et les mesurer à l'aide d'un rapporteur.
- définir et identifier les triangles en fonction des angles.
- classifier divers solides, notamment les pyramides, selon des propriétés données.
- tracer l'image d'une figure obtenue suite à une translation définie à l'aide d'une flèche.

Modélisation et algèbre

- établir et décrire la relation entre la valeur d'un terme et son rang dans une suite numérique ou non numérique.
- déterminer la valeur d'un terme quelconque dans une suite.
- déterminer, par essais systématiques, la valeur de l'inconnue dans une équation simple.

Traitement des données et probabilité

- construire, à la main ou à l'ordinateur, divers types de diagrammes, notamment le diagramme à bandes doubles, et inscrire les légendes appropriées.
- démontrer les effets possibles sur l'interprétation des données de varier l'échelle verticale d'un diagramme.
- évaluer les données présentées dans un tableau ou dans un diagramme, formuler des conclusions et discuter de leur utilisation possible.
- déterminer la moyenne et le mode d'un ensemble de données.
- décrire, à l'aide d'une fraction, la probabilité qu'un événement se produise lors d'une expérience simple.

Initiation à la société canadienne

- nommer des difficultés auxquelles sont immédiatement confrontés les nouveaux arrivants (p. ex., l'adaptation aux usages et coutumes, au climat du pays, aux particularités de la langue parlée; l'utilisation d'une nouvelle monnaie).
- expliquer l'importance de respecter les droits et les opinions d'autrui dans la société.
- démontrer un sens de leadership dans des situations courantes (p. ex., en prenant l'initiative d'assumer un rôle au sein de son groupe; en facilitant les échanges entre l'école et la maison; en prenant ses responsabilités).
- identifier dans son milieu communautaire des représentations emblématiques (p. ex., le logo du conseil scolaire, les armoiries de la ville, le drapeau franco-ontarien, ontarien et canadien), en expliquer la symbolique et établir des comparaisons avec les emblèmes de son pays d'origine.
- identifier les risques liés aux températures extrêmes (p. ex., les gelures causées par le froid, les brûlures causées par le soleil) et aux variations de température et indiquer les moyens de prévenir ces risques et de traiter des maux courants (p. ex., un rhume).

Notions linguistiques

L'élève doit pouvoir appliquer dans les différents domaines les notions linguistiques suivantes, dont l'enseignement doit se faire en contexte.

Notions lexicales

- Les mots d'usage courant et les mots liés aux thèmes et aux différentes matières étudiés en classe, incluant diverses expressions et une variété de verbes usuels.
- Le regroupement de mots de même famille (p. ex., *chanson, chant, chanteur, chanter, chantonner, chantage*).
- Des mots de relation courants (p. ex., *car* et *à cause de* qui marquent la cause, *comme* qui marque la comparaison, *ainsi que* qui marque l'addition) pour relier ses idées.

Notions grammaticales

- Accord des déterminants, des noms et des adjectifs :
  - utilisation des articles définis et indéfinis, incluant au besoin leur forme élidée et contractée ainsi que des adjectifs possessifs et démonstratifs;
  - formation du féminin des adjectifs *bas*, *las, gros, faux* et *roux* en changeant la finale en *-sse* (p. ex., *bas / basse; roux / rousse*);
  - formation de noms et d'adjectifs en *-x* en changeant la finale en *-se* (p. ex., *peureux / peureuse*; *heureux / heureuse*);
  - reconnaissance de l'invariabilité de certains mots se terminant par *-s*, *-x* ou *-z* (p. ex., *souris, perdrix, riz*).

- Emploi des mots de substitution : utilisation des pronoms personnels sujets et compléments, des pronoms démonstratifs et possessifs et des pronoms indéfinis.
- Accord du verbe avec son sujet (p. ex., « *C'était la fête. Petits et grands chantaient et dansaient*. »).
- Utilisation de verbes du 1er groupe, du 2e groupe et des verbes du 3e groupe fréquemment utilisés au présent, à l'imparfait, au futur simple et au passé composé de l'indicatif ainsi qu'au futur proche, et formation du passé récent (p. ex., « *Je viens de dîner.* »).
- Utilisation du trait d'union pour lier les nombres inférieurs à cent non liés par *et* (p. ex., *trente-trois*).
- Distinction des homophones (p. ex., *ma / m'a; ta / t'a; la / là; cette / sept; ces / ses / c'est*).

Notions syntaxiques

- Construction de phrases simples comprenant à l'occasion des inversions :
  - des phrases déclaratives et impératives à la forme négative avec *ne* + *personne, ne* + *rien* et *ne* + *aucun* (p. ex., « *Ce matin, elle ne veut rien manger.* »; « *Ne prenez aucun risque*. »);
  - des phrases interrogatives avec inversion du sujet (p. ex., « *Comment vas-tu?* ») et avec reprise du nom sujet par un pronom (p. ex., « *Le magasin est-il encore ouvert?* »).
- Distinction des compléments d'objet direct et indirect et des compléments circonstanciels.
- Utilisation des signes de ponctuation :
  - emploi de la virgule pour mettre en relief un mot ou un groupe de mots (p. ex., « *Dès ce soir, je commencerai le travail*. »);
  - emploi du deux-points et des guillemets pour rapporter les paroles de quelqu'un;
  - emploi du tiret dans le dialogue pour indiquer que l'on change d'interlocuteur.

6e année

L'élève doit satisfaire aux attentes des années d'études précédentes avant d'entreprendre les apprentissages prévus en 6e année.

Attentes

Pour intégrer le programme d'études ordinaire, l'élève doit pouvoir :

- lire une variété de textes simples ou de complexité moyenne, dont le contenu est concret et à sa portée, et en démontrer sa compréhension.
- rédiger une variété de courts textes à des fins pratiques et précises.
- reconnaître et utiliser les notions linguistiques à l'étude dans ses lectures et ses écrits.
- démontrer à l'aide de matériel concret et semi-concret une compréhension des concepts mathématiques à l'étude et utiliser la terminologie appropriée.
- résoudre des problèmes reliés à la vie quotidienne en appliquant les concepts mathématiques à l'étude.
- démontrer une connaissance de son nouveau milieu et les habiletés connexes lui permettant de s'y adapter.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Lecture

Compréhension du texte et utilisation de l'information

– prédire le contenu d'un texte en recourant à différentes stratégies (p. ex., se servir du titre, des sous-titres, de la table des matières, des tableaux) et relever les principales caractéristiques du texte (p. ex., la présentation en colonnes de l'article de journal avec titre et sous-titres).

– chercher le sens de nouveaux mots ou d'expressions inconnues en utilisant diverses stratégies (p. ex., se servir du contexte; émettre une hypothèse sur la signification du mot ou de l'expression et la vérifier en consultant un dictionnaire ou en poursuivant sa lecture du texte pour y trouver des indices).

– utiliser différentes stratégies pour construire le sens d'un texte (p. ex., repérer la phrase qui renferme l'idée principale; retourner en arrière pour se remémorer certaines informations).

– traduire sa compréhension d'un texte courant (p. ex., un article de magazine ou de journal, un dépliant publicitaire) ou littéraire (p. ex., un texte humoristique, une bande dessinée, une chanson) dans une autre forme (p. ex., résumer le texte en respectant l'ordre chronologique) et en dégager de l'information explicite ou implicite en fonction de la tâche à accomplir.

– expliquer en ses propres mots les réactions que suscite le texte lu (p. ex., établir des liens entre ses opinions personnelles et celles qui sont véhiculées dans un article de magazine).

Écriture

Production de textes

- écrire des phrases simples et complexes de longueur variée et relier les propositions entre elles à l'aide de mots de relation appropriés (p. ex., « *Je m'occupe de ma petite sœur quand mes parents travaillent tard le soir.* »).
- utiliser un vocabulaire juste, enrichir ses textes en recourant à des expressions imagées ou à des comparaisons rencontrées dans ses lectures et différentes matières (p. ex., *se ressembler comme deux gouttes d'eau; rapide comme l'éclair*) et se servir d'outils de référence imprimés ou électroniques pour en vérifier l'orthographe.
- composer en respectant les étapes du processus d'écriture de courts textes courants (p. ex., le compte rendu d'une expérience, un dépliant publicitaire) et littéraires (p. ex., une bande dessinée, un texte humoristique), les organiser de façon cohérente en paragraphes et appliquer les notions linguistiques à l'étude.

Mathématiques

Numération et sens du nombre

- lire et écrire des nombres naturels jusqu'à 1 000 000 en lettres et de façon symbolique et décomposée.
- identifier les nombres premiers et les nombres composés inférieurs à 100.
- multiplier et diviser des nombres naturels à l'intérieur des limites prévues pour les algorithmes papier-crayon, c'est-à-dire additionner quatre nombres à 3 chiffres, soustraire un nombre à 5 chiffres et un nombre à 4 chiffres, multiplier un nombre à 3 chiffres par un nombre à 2 chiffres et diviser un nombre à 4 chiffres par un nombre à 2 chiffres.
- utiliser la priorité des opérations arithmétiques pour résoudre des énoncés comprenant des nombres naturels.
- comparer, ordonner et représenter des nombres entiers sur une droite numérique.
- additionner et soustraire des fractions ayant des dénominateurs communs à l'aide de matériel concret ou semi-concret et de symboles.
- convertir en pourcentage un nombre décimal et une fraction dont le dénominateur est 100, et vice versa.
- multiplier et diviser des nombres décimaux jusqu'aux millièmes par un nombre naturel à 1 chiffre.
- multiplier et diviser mentalement des nombres décimaux par 0,1, 0,01 et 0,001.

Mesure

- effectuer des conversions entre des unités de longueur (mm, cm, dm, m, dam, hm ou km).
- établir la relation entre le temps, la distance parcourue et la vitesse.
- mesurer la circonférence, le rayon et le diamètre d'objets circulaires.
- estimer, mesurer et calculer le périmètre et l'aire de triangles et de parallélogrammes.
- estimer et calculer le volume de prismes droits à base rectangulaire.
- expliquer la différence entre 1 cm, 1 cm^2 et 1 cm^3.

Géométrie et sens de l'espace

– classifier, à l'aide d'un diagramme de Venn, les quadrilatères les uns par rapport aux autres en se basant sur les relations d'inclusion et d'exclusion.
– appliquer les propriétés d'angles égaux dans les triangles isocèles et équilatéraux pour déterminer les mesures manquantes d'angles dans diverses figures.
– construire, à l'aide d'une règle et d'un rapporteur, divers polygones de mesures données.
– associer divers polyèdres à leur développement.
– tracer l'image d'une figure obtenue par rotation d'un quart de tour, d'un demi-tour ou de trois quarts de tour sur du papier quadrillé ou à points lorsque le centre de rotation se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur de la figure.
– déterminer les coordonnées de points situés dans le plan cartésien.

Modélisation et algèbre

– déterminer et expliquer la règle à deux opérations ou plus dans une suite, et la prolonger.
– utiliser une lettre pour représenter une inconnue dans une équation.
– résoudre, par inspection ou par essais systématiques, une équation comportant une seule opération et indiquer la réponse à l'aide d'un énoncé mathématique.

Traitement des données et probabilité

– construire, à la main ou à l'ordinateur, divers types de diagrammes, notamment le diagramme à ligne brisée, et inscrire les légendes appropriées.
– utiliser diverses techniques pour déterminer la médiane d'un ensemble de données.

Initiation à la société canadienne

– situer, sur une carte du Canada, l'Ontario et ses villes les plus importantes ainsi que sa localité.
– expliquer les difficultés que peuvent rencontrer les nouveaux arrivants au Canada (p. ex., la recherche d'un logement et d'un emploi, l'apprentissage des tournures et des expressions idiomatiques propres au français parlé au Canada) et proposer des solutions pour s'adapter plus facilement.
– démontrer sa compréhension des droits et responsabilités du citoyen canadien (p. ex., recevoir une éducation dans l'une des deux langues officielles; pratiquer sa religion; respecter les lois et les règlements; payer ses impôts; voter).
– démontrer un sens civique en posant des gestes responsables à l'égard de l'environnement (p. ex., en participant au recyclage du papier dans la classe; en déposant ses déchets dans les poubelles; en évitant le gaspillage).
– décrire des situations constituant un danger pour un jeune (p. ex., faire de l'autostop, ouvrir la porte à un inconnu ou monter dans la voiture d'un inconnu) et décrire ce qu'il faut faire dans des situations d'intimidation (p. ex., en cas de menace, de harcèlement, à l'écoute d'une remarque obscène).

Notions linguistiques

L'élève doit pouvoir appliquer dans les différents domaines les notions linguistiques suivantes, dont l'enseignement doit se faire en contexte.

Notions lexicales

- Les mots et expressions d'usage courant et les mots liés aux thèmes et aux différentes matières étudiés en classe, incluant diverses expressions et une variété de verbes usuels.
- L'utilisation des synonymes et antonymes.
- Des expressions ou des mots de relation courants (p. ex., *bien que* et *malgré que* qui marquent le contraste) pour relier ses idées.

Notions grammaticales

- Accord des déterminants, des noms et des adjectifs :
  - utilisation des adjectifs exclamatifs (p. ex., « *Quelle surprise!* ») et interrogatifs (p. ex., « *Quelle mouche te pique?* »);
  - formation du féminin de noms et d'adjectifs en *-en*, *-on* et *-et* en doublant la consonne finale (p. ex., *colombien / colombienne; bon / bonne; net / nette*) mais noter les particularités (p. ex., *secret / secrète*);
  - formation du féminin des adjectifs en *-el* et *-eil* en changeant la finale en *-elle* et *-eille* (p. ex., *annuel / annuelle; pareil / pareille*);
  - formation du féminin des noms et des adjectifs en *-er* en changeant la finale en *-ère* (p. ex., *boulanger / boulangère*), en *-f* en changeant la finale en *-ve* (p. ex., *veuf / veuve*), en *-eur* en changeant la finale en *-euse* ou *-trice* (p. ex., *directeur / directrice*).
- Emploi des mots de substitution : utilisation des pronoms personnels sujets et compléments, des pronoms démonstratifs et possessifs, des pronoms interrogatifs et des pronoms indéfinis.
  - Élision au besoin des pronoms personnels sujets et compléments (p. ex., « *J'arrive.* »; « *Elle m'aide.* ») et de *qui, que, lorsque, puisque* devant *il, ils* ou *elle, elles* (p. ex., *lorsqu'il, puisqu'elle*).
  - Utilisation des verbes *pouvoir, devoir, vouloir* suivi d'un verbe à l'infinitif (p. ex., « *Je dois regarder cette émission ce soir.* »).
  - Utilisation des verbes *avoir* et *être*, des verbes réguliers ainsi que des verbes irréguliers fréquemment utilisés au présent, à l'imparfait, au futur simple et au passé composé de l'indicatif ainsi qu'au futur proche et au présent de l'impératif.
  - Distinction des homophones (p. ex., *ce / se; sa / ça; sur / sûr*).

Notions syntaxiques

- Construction de phrases de type et de longueur variés selon divers modèles, incluant différentes constructions impératives (p. ex., « *Tiens-le par la main.* »; « *Dépêche-toi.* »; « *Va-t-en.* »).
- Distinction des compléments d'objet direct et indirect et des compléments circonstanciels de cause, de temps et de lieu.
- Utilisation des signes de ponctuation, incluant le point-virgule et le deux-points (p. ex., pour annoncer une énumération).

7e année

L'élève doit satisfaire aux attentes des années d'études précédentes avant d'entreprendre les apprentissages prévus en 7e année.

Attentes

Pour intégrer le programme d'études ordinaire, l'élève doit pouvoir :

- lire une variété de textes simples ou de complexité moyenne, dont le contenu est à sa portée, et en démontrer sa compréhension.
- rédiger une variété de textes à des fins pratiques et précises.
- reconnaître et utiliser les notions linguistiques à l'étude dans ses lectures et ses écrits.
- démontrer à l'aide de matériel concret et semi-concret une compréhension des concepts mathématiques à l'étude et utiliser la terminologie appropriée.
- résoudre des problèmes reliés à la vie quotidienne en appliquant les concepts mathématiques à l'étude.
- démontrer une connaissance de son nouveau milieu et les habiletés connexes lui permettant de s'y adapter.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Lecture

Compréhension du texte et utilisation de l'information

– prédire le contenu d'un texte en recourant à différentes stratégies (p. ex., lire les premières phrases de paragraphes pour avoir un aperçu des aspects traités) et donner les principales caractéristiques du texte (p. ex., le recours à la personnification d'animaux dans la fable; la description physique et morale d'une personne dans le portrait).

– chercher le sens de nouveaux mots ou d'expressions inconnues en recourant à diverses stratégies (p. ex., décomposer le mot [radical, préfixe, suffixe] pour y découvrir un élément connu; consulter le dictionnaire).

– utiliser différentes stratégies pour construire le sens d'un texte (p. ex., décomposer les phrases longues en unités de sens; faire un résumé partiel).

– traduire sa compréhension d'un texte courant (p. ex., un mode d'emploi, un rapport de recherche ou d'enquête) ou littéraire (p. ex., une fable, un roman jeunesse d'ici ou d'ailleurs, le portrait d'un personnage) dans une autre forme (p. ex., imaginer une autre fin) et en dégager de l'information explicite et implicite en fonction de la tâche à accomplir (p. ex., relever les idées principales et secondaires du texte; en faire le plan en style télégraphique).

– expliquer en ses propres mots les réactions que suscite le texte lu (p. ex., présenter son point de vue sur les personnages ou les événements d'un roman en se servant d'exemples tirés du texte).

Écriture

Production de textes

– écrire des phrases complexes de type et de longueur variés et relier les propositions entre elles à l'aide d'expressions ou de mots de relation appropriés (p. ex., « *Dès mon retour de l'école, je fais une promenade avec mon chien Fidèle puis je fais mes devoirs afin de pouvoir regarder mon émission préférée avant l'heure du souper.* »).

– utiliser un vocabulaire juste et enrichir ses textes en employant des mots au sens figuré ou en recourant à des expressions figurées rencontrées dans ses lectures et différentes matières (p. ex., *donner sa langue au chat*) et utiliser des outils de référence imprimés et électroniques pour en vérifier l'orthographe.

– composer en respectant les étapes du processus d'écriture des textes courants (p. ex., une lettre d'amitié, un journal de bord) et littéraires (p. ex., une énigme policière, une fable, un portrait), les organiser de façon cohérente en paragraphes et appliquer les notions linguistiques à l'étude.

Mathématiques

Numération et sens du nombre

– additionner et soustraire, avec ou sans matériel concret ou semi-concret, des fractions positives ayant des dénominateurs différents.

– multiplier et diviser des nombres décimaux positifs.

– déterminer la somme de nombres entiers avec ou sans matériel concret.

– estimer et calculer des pourcentages.

– résoudre des problèmes simples de rapports et de taux.

– évaluer des puissances ayant un nombre naturel comme base et comme exposant.

– déterminer, par essais systématiques, la racine carrée d'un carré parfait.

Mesure

– estimer, mesurer et calculer la circonférence de cercles.

– estimer et calculer l'aire de trapèzes.

– estimer et calculer l'aire de prismes droits à base rectangulaire.

– estimer et calculer le volume de solides composés d'au moins deux prismes droits à base rectangulaire.

Géométrie et sens de l'espace

– démontrer les propriétés d'angles complémentaires, supplémentaires et opposés par le sommet, et les utiliser pour déterminer les mesures manquantes d'angles dans diverses figures.

– identifier et construire des droites parallèles, des médianes, des médiatrices et des bissectrices à l'aide de divers instruments et techniques.

– réaliser, avec ou sans ordinateur, des vues de face, de côté et de dessus de solides.

– déterminer les coordonnées cartésiennes des sommets de l'image d'une figure qui résulterait d'une translation ou d'une réflexion par rapport à l'axe des x ou l'axe des y.

Modélisation et algèbre

– déterminer d'autres termes d'une suite à partir d'un tableau ou d'un graphique.

– évaluer des formules et des expressions algébriques simples en substituant des nombres naturels et des nombres décimaux.

– traduire des énoncés simples en langage courant sous forme d'expressions algébriques, d'équations ou de formules, et vice versa.
– résoudre, avec et sans calculatrice, par essais systématiques et par inspection, des équations de la forme $ax = c$ et $ax + b = c$ en utilisant des nombres naturels et des nombres décimaux.
– déterminer, parmi un ensemble de nombres naturels donnés, ceux qui vérifient une inéquation du premier degré.
– additionner et soustraire des monômes à l'aide de matériel concret.
– tracer, dans le plan cartésien, le graphique d'une relation décrite par un tableau.

Traitement des données et probabilité

– construire, à la main ou à l'ordinateur, divers types de diagrammes, notamment l'histogramme et le polygone des effectifs en respectant les règles de construction.
– évaluer la pertinence d'arguments basés sur les données présentées dans un tableau ou un diagramme.
– simuler certains problèmes simples de probabilité en utilisant du matériel concret.

Initiation à la société canadienne

– situer, sur une carte du Canada, l'Ontario et les autres provinces et territoires ainsi que leur capitale respective et les principales villes du pays et établir un parallèle avec l'organisation territoriale de son pays d'origine.
– identifier de grands facteurs de changement dans une société (p. ex., l'immigration, la guerre, la technologie, les conditions économiques) et expliquer l'impact de ces changements sur sa vie.
– décrire les comportements attendus d'une citoyenne ou d'un citoyen canadien responsable (p. ex., le respect d'autrui, de l'environnement, des différences linguistiques, culturelles ou autres).
– démontrer son engagement envers ses études (p. ex., planifier son travail; utiliser de son propre chef des aides à l'apprentissage; demander de l'aide et des explications supplémentaires au besoin; remettre ses travaux à temps; faire preuve d'assiduité).
– déterminer les avantages de ne pas consommer des produits du tabac ou de l'alcool (p. ex., le tabac créant une forte dépendance, mieux vaut ne pas commencer à en consommer) et décrire les effets nocifs de ces produits sur sa santé et celle de son entourage.

Notions linguistiques

L'élève doit pouvoir appliquer dans les différents domaines les notions linguistiques suivantes, dont l'enseignement doit se faire en contexte.

Notions lexicales

- Les mots d'usage courant et les mots liés aux thèmes et aux différentes matières étudiés en classe, incluant des expressions figurées et des locutions (p. ex., *ça va de soi, se laisser aller à, quand bien même*) ainsi qu'une variété de verbes usuels.
- Des noms composés avec trait d'union, sans trait d'union et en un seul mot (p. ex., *chou-fleur, robe de chambre, motoneige*).
- Des diminutifs (p. ex., *petite maison / maisonnette*).
- Des expressions et des mots de relation courants pour marquer la transition dans ses textes et relier ses idées (p. ex., *pour que, afin que* et *afin de* qui marquent le but).

Notions grammaticales

- Accord des déterminants, des noms et des adjectifs :
  - utilisation des adjectifs numéraux;
  - formation du pluriel des noms et des adjectifs en *-al* en changeant la finale en *-aux* (p. ex., *cheval / chevaux; royal / royaux*) à l'exception de quelques noms ayant leur pluriel en *-als* (p. ex., *bal, carnaval, récital*);
  - formation du pluriel des noms en *-ail* en ajoutant un *s* (p. ex., *éventail / éventails*) à l'exception de quelques noms ayant leur pluriel en *-aux* (p. ex., *vitrail / vitraux*; *travail / travaux*);
  - accord des adjectifs de couleur selon le cas (p. ex., *des cheveux blonds* mais *des cheveux brun clair*).
- Emploi des mots de substitution : utilisation des pronoms relatifs simples, notamment *qui, que, dont* et *où* (p. ex., « *Regarde l'enfant qui sourit.* »; « *Le pays dont je vous parle est vaste.* »; « *Voici l'endroit où je suis né.* »).
- Utilisation des verbes *avoir* et *être*, des verbes réguliers et des verbes irréguliers fréquemment utilisés au présent, à l'imparfait, au futur simple et au passé composé de l'indicatif ainsi qu'au futur proche, au présent de l'impératif et au présent du conditionnel.
- Accord du participe passé employé seul et employé avec l'auxiliaire *être* selon le genre et le nombre du sujet.
- Distinction des homophones (p. ex., *mon / m'ont; ton / t'ont; d'en / dans / dent*).

Notions syntaxiques

- Construction de phrases de type et de longueur variés, incluant des tournures ayant valeur d'impératif (p. ex., « *Défense d'entrer.* »; « *Baignade interdite.* ») et diverses constructions interrogatives (p. ex., « *N'oublies-tu rien?* »; « *Est-ce que tu as bien réfléchi?* »; « *Jean reste-t-il dîner?* »).
- Emploi du trait d'union dans les phrases impératives et interrogatives.
- Distinction des compléments circonstanciels fréquemment utilisés.
- Utilisation des signes de ponctuation incluant la virgule pour l'inversion, le tiret dans le dialogue, le deux-points et les guillemets pour citer les paroles d'une personne ou les écrits d'un auteur.

8e année

L'élève doit satisfaire aux attentes des années d'études précédentes avant d'entreprendre les apprentissages prévus en 8e année.

Attentes

Pour intégrer le programme d'études ordinaire, l'élève doit pouvoir :

- lire une variété de textes simples ou complexes dont le contenu est à sa portée et en démontrer sa compréhension.
- rédiger une variété de textes à des fins pratiques et précises.
- reconnaître et utiliser les notions linguistiques à l'étude dans ses lectures et ses écrits.
- démontrer à l'aide de matériel concret et semi-concret une compréhension des concepts mathématiques à l'étude et utiliser la terminologie appropriée.
- résoudre des problèmes reliés à la vie quotidienne en appliquant les concepts mathématiques à l'étude.
- démontrer une connaissance de son nouveau milieu et les habiletés connexes lui permettant de s'y adapter.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Lecture

Compréhension du texte et utilisation de l'information

– prédire le contenu d'un texte à l'aide des stratégies apprises et en donner les principales caractéristiques (p. ex., le schéma narratif dans le récit; la rime dans le poème rimé; le recours au slogan pour l'annonce publicitaire).

– chercher le sens de mots nouveaux ou d'expressions inconnues en consultant des ouvrages de référence et déterminer s'ils sont utilisés au sens propre ou au sens figuré.

– utiliser différentes stratégies pour construire le sens d'un texte (p. ex., en déplaçant un mot ou un groupe de mots pour rétablir une inversion).

– traduire sa compréhension d'un texte courant (p. ex., une brochure touristique, un reportage) ou littéraire (p. ex., une légende, un récit d'aventures, un roman jeunesse d'ici ou d'ailleurs) dans une autre forme (p. ex., créer un jeu questionnaire) et en dégager de l'information explicite et implicite en fonction de la tâche à accomplir (p. ex., relever les péripéties dans un récit d'aventures; déduire le trait de caractère principal d'un personnage dans un roman).

– expliquer en ses propres mots les réactions que suscite le texte lu (p. ex., dégager les points forts d'un texte en présentant à l'appui des arguments ou des précisions qui en sont tirés).

Écriture

Production de textes

– écrire des phrases complexes de type et de longueur variés et marquer les transitions dans son texte à l'aide d'organisateurs textuels (p. ex., « *Pour conclure, les activités se sont bien déroulées, nous sommes donc très satisfaits.* »).

– utiliser un vocabulaire juste, varié et au besoin spécialisé, enrichir son texte en recourant à des expressions imagées et utiliser des outils de référence imprimés et électroniques pour en vérifier l'orthographe.

– composer en respectant les étapes du processus d'écriture des textes courants (p. ex., message publicitaire, courrier des lecteurs, rapport de recherche) et littéraires (p. ex., chanson, récit d'aventures, légende) comportant à l'occasion des citations et des dialogues afin de rendre son texte plus vivant, les organiser de façon cohérente et appliquer les notions linguistiques à l'étude.

Mathématiques

Numération et sens du nombre

– multiplier et diviser des fractions positives, avec et sans matériel concret ou semi-concret.

– déterminer la différence, le produit et le quotient de nombres entiers.

– estimer l'ordre de grandeur d'un montant qui est équivalent, inférieur ou supérieur à 100 % d'une quantité donnée.

– résoudre par inspection des problèmes simples de proportion.

– évaluer des puissances ayant un nombre entier ou une fraction comme base et un nombre naturel comme exposant.

– exprimer un nombre entier en notation scientifique.

– déterminer, avec ou sans calculatrice, la racine carrée approximative d'un nombre naturel qui n'est pas un carré parfait.

Mesure

– estimer et calculer l'aire de cercles.

– estimer et calculer l'aire de figures planes complexes par décomposition en figures planes simples.

– effectuer des conversions entre des unités carrées de mesure.

– estimer et calculer l'aire et le volume de prismes droits à base triangulaire.

Géométrie et sens de l'espace

– développer les propriétés d'angles formés par deux droites parallèles et une sécante, la propriété de la somme des angles dans un triangle et celle de l'angle extérieur d'un triangle, et les utiliser pour déterminer les mesures manquantes d'angles dans diverses figures.

– appliquer le concept d'homothétie pour tracer des dessins à l'échelle.

– déterminer les coordonnées cartésiennes des sommets de l'image d'une figure qui résulterait d'une rotation de centre à l'origine ou d'une homothétie.

Modélisation et algèbre

– déterminer le terme général d'une suite numérique simple en utilisant la technologie appropriée.

– recueillir des données dans des situations expérimentales simples, les noter dans un tableau, en décrire la régularité et les représenter à l'aide d'un graphique ou d'une formule.

– résoudre, par essais systématiques et par inspection, des inéquations de la forme $ax \geq c$, $ax + b \geq c$, $ax \leq c$ et $ax + b \leq c$ en utilisant des nombres entiers.

– additionner et soustraire des binômes à l'aide de matériel concret et multiplier des monômes, des binômes et des trinômes par un nombre entier.
– décomposer en facteurs, à l'aide de matériel concret, des binômes et des trinômes ayant un facteur commun entier.
– interpoler et extrapoler à partir du graphique d'une relation.
– construire un tableau de valeurs à partir d'une équation linéaire et tracer son graphique.
– démontrer que les points sur une droite vérifient l'équation de la droite et vice versa.
– déterminer, par inspection et à l'aide du théorème de Pythagore, la mesure manquante d'un des côtés d'un triangle rectangle.

Traitement des données et probabilité

– construire, à la main ou à l'ordinateur, divers types de diagrammes, notamment le diagramme circulaire.
– évaluer la pertinence d'arguments basés sur la moyenne, la médiane ou le mode.
– déterminer la probabilité de deux événements indépendants.

Initiation à la société canadienne

– situer, sur une mappemonde, le Canada et son pays d'origine et établir des comparaisons entre le Canada et d'autres pays, dont son pays d'origine, à l'aide de cartes, de tableaux ou de diagrammes (p. ex., en fonction de la superficie, de la population, des ressources naturelles, du climat, des langues parlées).
– nommer les domaines dans lesquels le Canada s'est distingué sur la scène internationale (p. ex., l'aide aux pays en voie de développement, l'innovation en matière de technologie, la participation à diverses missions de paix dans le monde).
– expliquer sa compréhension du type de connaissances nécessaires pour obtenir le certificat de citoyenneté canadienne (p. ex., l'articulation du système politique canadien en trois paliers de gouvernement et les compétences de chacun).
– démontrer sa compréhension de l'organisation et du fonctionnement du système éducatif ontarien (p. ex., les différents paliers d'enseignement, la durée et les exigences de passage d'un palier à l'autre) et manifester de l'intérêt à l'égard de la vie de la classe et de l'école (p. ex., se proposer pour une tâche, faire des suggestions, participer au conseil des élèves).
– identifier des facteurs qui incitent à la consommation de drogues illicites et énumérer les conséquences et les risques liés à la consommation de ces produits.

Notions linguistiques

L'élève doit pouvoir appliquer dans les différents domaines les notions linguistiques suivantes, dont l'enseignement doit se faire en contexte.

Notions lexicales

– Les mots d'usage courant et les mots liés aux thèmes et aux différentes matières étudiés en classe, incluant diverses expressions (p. ex., formules toutes faites, expressions figurées), des adverbes en *-ment* (p. ex., adverbes de manière tels *courageusement, gentiment*) et une grande variété de verbes usuels.

– Des noms composés avec trait d'union, sans trait d'union et en un seul mot (p. ex., *là-bas, en raison de, autocollant*).

– La formation de mots par l'ajout d'un préfixe ou d'un suffixe (p. ex., suffixes *-ain* dans *africain*, *-et* dans *bâtonnet*; préfixes *dé-* dans *déboucher*, *en-* et *em-* dans *enlever, embellir, in-* et *im-* dans *incertain, imprécis, re-* dans *recommencer*).

– Des expressions et des mots de relation courants pour marquer la transition dans ses textes et relier ses idées (p. ex., *premièrement, deuxièmement, finalement*).

Notions grammaticales

– Accord des déterminants, des noms et des adjectifs, y compris des adjectifs de couleur.

– Utilisation des mots de substitution, notamment l'ensemble des pronoms incluant les pronoms personnels compléments *en* et *y* et les pronoms relatifs simples.

– Utilisation des verbes *avoir* et *être*, des verbes réguliers et des verbes irréguliers fréquemment utilisés au présent, à l'imparfait, au futur simple, au passé composé et au plus-que-parfait de l'indicatif, au présent du conditionnel et au présent du subjonctif.

– Accord du participe passé employé seul, employé avec *être* selon le genre et le nombre du sujet et employé avec *avoir* selon que le complément d'objet direct est placé avant ou après le verbe.

– Distinction des homophones (p. ex., *sans / cent / sang; quelle / qu'elle(s); cou / coup / coût).*

Notions syntaxiques

– Diverses constructions de phrases simples et complexes de type et de longueur variés à la forme affirmative et négative.

– Distinction de la plupart des compléments circonstanciels.

– Utilisation des signes de ponctuation, incluant les points de suspension pour éviter l'allongement d'une énumération.

Lexique

Acculturation. Processus par lequel l'élève assimile les composantes culturelles de sa société d'accueil.

« à sa portée » (textes). Expression indiquant que les textes à l'étude doivent être adaptés à l'âge, au niveau de lecture et à la culture de l'apprenante ou de l'apprenant.

Abécédaire. Livre illustré pour apprendre l'alphabet et la lecture.

Acrostiche. Poème ou strophe où les initiales de chaque vers, lues dans le sens vertical, composent un mot.

Antonyme. Mot qui, par le sens, s'oppose complètement à un autre (p. ex., *violent* et *calme*).

Assertion. Proposition que l'on avance et que l'on soutient comme vraie.

Capacité métaphonologique ou conscience phonologique. Capacité à identifier les composantes phonologiques des unités linguistiques (la syllabe, le phonème) et à les manipuler de façon délibérée.

Champ lexical. Ensemble des mots et expressions d'un texte se rapportant à la même notion ou à un même univers d'expérience.

Compétence stratégique. Capacité de se doter de méthodes de résolution de problèmes propres à la langue.

Complément de verbe. Terme désignant les compléments indispensables à la construction de la phrase, par exemple le complément d'objet direct et le complément d'objet indirect.

Complément de phrase. Terme désignant les compléments qui peuvent être supprimés ou effacés dans la phrase, soit la plupart des compléments circonstanciels.

Congénères interlinguaux. Mots qui ont une graphie et un sens similaires ou très semblables dans la langue maternelle et dans la langue cible (p. ex., *carotte / carrot; table / table*) et seraient selon les chercheurs la première clé d'accès à la compréhension d'une langue. Il faut les distinguer des *faux-amis* qui sous une orthographe semblable abritent un sens différent (p. ex., en français, l'adjectif *sensible* signifie capable d'éprouver des sentiments tandis que le même mot en anglais signifie *sensé*).

Contexte. Ensemble des éléments significatifs du texte qui évoquent plus ou moins clairement son contenu (p. ex., le titre, la table des matières) ou précisent le sens d'un énoncé particulier (p. ex., un fragment du texte, une phrase, une expression).

Contexte connu. Contexte constitué de termes et d'expressions fréquemment utilisés (p. ex., la présentation du calendrier en classe).

Contexte familier. Contexte qui tient compte de l'expérience personnelle, qui part du très connu.

Contexte prévisible. Contexte où l'on retrouve toujours et de la même manière les mêmes éléments dans une routine organisée à l'avance.

Contexte partiellement prévisible. Contexte constitué de certains éléments ne faisant pas partie d'une routine organisée à l'avance (p. ex., une présentation orale).

Contexte non prévisible. Contexte comportant des éléments-surprises (p. ex., des actions, des événements) qui modifient une routine (p. ex., une question posée par un intervenant lors d'une présentation orale).

Contexte simplifié. Contexte constitué de divers éléments susceptibles de favoriser la communication orale (p. ex., des indices visuels, un rythme ralenti d'élocution).

Correspondance graphophonétique. Relation entre les symboles écrits et les sons de la langue.

Déterminants. Ce sont les articles définis et indéfinis, les adjectifs possessifs, les adjectifs démonstratifs, les adjectifs numéraux, les adjectifs indéfinis, les adjectifs interrogatifs et les adjectifs exclamatifs.

Éléments prosodiques. Notions qui se rapportent aux éléments de la langue parlée et qui concernent notamment l'intonation, les pauses, le débit.

Expression familière. Expression employée dans la conversation courante.

Expression figurée ou métaphorique. Expression qui se rapporte généralement à une comparaison et est employée dans un sens imaginaire (p. ex., *rusé comme un renard*).

Expression idiomatique. Expression utilisée par une communauté, un groupe de personnes.

Fiche descriptive. Fiche sur laquelle on conserve la description d'un objet, d'un animal, d'une personne, etc., ou bien sur laquelle on inscrit des renseignements en vue d'un classement.

Groupe nominal (groupe du nom). Groupe de mots organisés syntaxiquement autour du nom. Le groupe nominal minimum est constitué par le déterminant et le nom et parfois d'un nom propre.

Groupe verbal (groupe du verbe). Éléments se rattachant au verbe noyau et indiquant l'action du sujet (p. ex., « *Le chat s'amuse avec une balle de laine.* »).

Indices extra-linguistiques. Éléments qui ne font pas partie du système linguistique proprement dit, mais qui accompagnent et renforcent la communication orale. Il s'agit essentiellement des gestes, des expressions du visage et de l'intonation.

Inférences. On fait des inférences lorsqu'on lit entre les lignes, qu'on déduit des informations, qu'on relève des sous-entendus, bref, lorsqu'on parvient à extraire le sens implicite.

Intonation. Ton que l'on prend en lisant ou en parlant.

Manipulation syntaxique. La manipulation syntaxique consiste à modifier une phrase par **addition** (p. ex., « *Le chien jappe.* » / « *Le gros chien de mon frère jappe fort.* »), par **déplacement** (p. ex., « *Demain, je participerai au tournoi de ballon.* » / « *Je participerai au tournoi de ballon demain.* »), par **remplacement** (p. ex., « *Pierre et Louise sont absents.* » / « *Ils sont absents.* ») et par **effacement** (p. ex., « *Les jeunes de ma classe pensent aux vacances depuis quelques jours.* » / « *Les jeunes pensent aux vacances.* »).

Mots de relation. Ce sont les prépositions et locutions prépositives, les conjonctions et les locutions conjonctives et certains adverbes et certaines locutions adverbiales (p. ex., *dans, pour, près de, à côté de, si, tandis que, pourvu que, enfin*).

Mots de substitution. Ce sont les pronoms, les synonymes, les termes génériques et les termes spécifiques (voir aussi *synonyme, terme générique* et *terme spécifique*).

Notions grammaticales. Connaissances reliées à la grammaire et à ses règles.

Notions lexicales. Connaissances reliées au vocabulaire.

Notions linguistiques. L'ensemble des notions grammaticales, lexicales et syntaxiques.

Notions syntaxiques. Connaissances reliées aux règles grammaticales régissant l'ordre des mots dans la phrase, la ponctuation et la construction des phrases.

Petite annonce. Avis donné au public par voie d'affiche, par la radio ou la télévision ou par l'insertion dans un journal.

Paraphrase (recours à la). Stratégie compensatoire dans l'apprentissage d'une langue qui consiste à utiliser plusieurs mots pour décrire le mot juste.

Phrase complexe. Phrase comportant plus d'une proposition. Les propositions sont coordonnées lorsqu'elles sont reliées entre elles par une conjonction de coordination (p. ex., « *Elle connait la réponse mais elle n'ose pas lever la main.* »), juxtaposées lorsqu'elles sont mises en relation sans utilisation de mots de relation (p. ex., « *Il est soulagé; il a réussi son*

examen. ») et subordonnées lorsqu'elles dépendent d'une autre proposition qu'elles complètent ou déterminent (p. ex., « *Il pleuvait quand nous sommes sortis.* »).

Phrase simple. Phrase qui ne comporte qu'une seule proposition.

Polysémie. Caractère d'un mot qui possède plusieurs sens (p. ex., *marche* peut vouloir dire : 1- le degré d'un escalier, 2- l'action de marcher, 3- en fonctionnement, 4- la manière de procéder pour effectuer une opération, 5- progresser, 6- faire croire quelque chose à quelqu'un).

Processus d'écriture. Procédé qui renferme cinq étapes : la préécriture, la rédaction, la révision, la correction et la publication.

Proposition. Unité syntaxique qui comporte généralement au moins un sujet (personne ou chose qui fait ou subit l'action) et un verbe (expression d'une action ou d'un état).

Référence culturelle. Connaissance touchant des éléments culturels spécifiques connus des membres d'une société (p. ex., la fête du Canada, les diverses célébrations propres à une culture).

Référent. Objet, être ou événement auquel renvoie le signe linguistique.

Registre de langue (niveaux de langue). On parle généralement de trois niveaux de langue : la langue soutenue, la langue courante ou neutre et la langue familière. Ces niveaux de langue renvoient à une situation de communication et sont tous trois acceptables pourvu qu'ils soient adaptés à la situation de communication.

Relations graphophonétiques (voir **Correspondance graphophonétique**).

Saynète. Petite pièce de théâtre, très courte, avec peu de personnages.

Sens explicite. Sens qui est réellement formulé et qui ne se prête à aucune contestation.

Sens implicite. Sens qui n'est pas formulé, mais qui est virtuellement contenu dans un énoncé et qui peut en être tiré par déduction.

Situation de communication. Ensemble des éléments qui conditionnent un échange, que ce soit en lecture, en écriture ou en communication orale. Ainsi, pour mieux comprendre une situation de communication, on détermine l'émetteur et le récepteur, l'intention, le contexte et le message.

Style télégraphique. Style par lequel on réduit un texte à l'essentiel, en omettant par exemple les articles.

Synonyme. Se dit de deux ou plusieurs mots qui ont des sens très proches ou, à la limite, le même sens (p. ex., *briser, casser, rompre*).

Terme générique. Se dit d'un mot dont le sens englobe toute une catégorie d'êtres ou d'objets (p. ex., *oiseau* est un terme générique pour *corbeau, moineau*, etc.).

Terme spécifique. Se dit d'un mot dont le sens est inclus dans le sens d'un autre mot qui est le terme générique (p. ex., *mouche* et *pou* sont des termes spécifiques par rapport à *insecte*).

Texte. Tout message oral ou écrit qui constitue un acte de communication.

Texte annoté. Texte auquel on a ajouté des définitions ou des synonymes dans le but d'en faciliter la compréhension.

Texte courant. Type de texte qui relève du domaine de l'information ou de l'opinion.

Texte littéraire. Type de texte qui relève du domaine de la création, dans lequel sont privilégiés l'imaginaire et une esthétique de la langue.

Thème. Sujet, idée, proposition qu'on développe dans un discours ou un ouvrage didactique ou littéraire.

Le ministère de l'Éducation et de la Formation tient à remercier toutes les personnes, les groupes et les organismes qui ont participé à l'élaboration et à la révision de ce document.

Imprimé sur du papier recyclé

ISBN 0-7794-3027-1

02-023

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2002